



## **PROJET DE FIN D'ETUDES**

Pour l'obtention d'un

**Mastère Professionnel en**

**Management Intégré : Qualité, Sécurité et Environnement**

### **Sujet**

**Transition du Système de Management  
Environnemental de la version 2004 vers la version  
2015 de la norme ISO 14001 au sein du Bureau Veritas**

**Entreprise d'accueil : La Société Tunisienne de Contrôle Veritas**

**Réalisé par :**

Wajdi ABBASSI

**Encadré par :**

Encadrant université : Ghazi JOMAA

Encadrant professionnel : Mohamed Zied BEDEOUI

## Table des matières

Introduction .....	1
I. Présentation de l'entreprise d'accueil .....	2
1. Généralités.....	2
2. Implantation en Tunisie .....	2
3. Secteurs d'activité.....	3
4. Problématique et objectifs du projet : .....	6
II. Enjeux de la protection de l'environnement .....	6
III. La norme ISO 14001.....	8
1. Présentation de la norme ISO 14001 :.....	8
2. Principe et domaine d'application.....	8
3. Historique .....	9
4. ISO 14001:2015 Vs 14001: 2004.....	10
IV. Démarche de migration de la version 2004 vers la version 2015 de la norme ISO 14001 .....	18
V. Migration du système de management environnemental de STC Veritas de la version 2004 vers la version 2015 de la norme ISO 14001 .....	19
1. Diagnostic du SME de STC Veritas selon la norme ISO 14001:2015 .....	19
1.1. Présentation de la check liste : Structure et contenu .....	19
1.2. Résultat du diagnostic.....	22
1.2.1 Résultat du diagnostic global : .....	22
1.2.2 Résultats détaillés par article:.....	23
2. Elaboration du plan de transition .....	23
3. Etude de contexte :.....	25
3.1 Identification des enjeux internes et externes .....	25
3.2. Analyse des parties intéressées et de leurs attentes .....	26

3.3. Conditions environnementales .....	29
3.4. Domaine d'application .....	30
3.5. Système de management environnemental.....	30
4. Les obligations de conformité .....	32
5. Les risques et les opportunités.....	36
Conclusion .....	41
Annexes.....	44

## Table des figures

Figure 1 : Organigramme géographique de la STC Veritas.....	2
Figure 2 : Organigramme de la STC Veritas .....	5
Figure 3 : Les enjeux de développement durable .....	7
Figure 4 : La roue de Deming .....	9
Figure 5: L'historique d'apparition et évolution de la norme ISO 14001.....	9
Figure 6 : Relation entre le modèle PDCA et le cadre décrit dans la présente Norme Internationale* .....	11
Figure 8 : Grille d'évaluation selon la check liste de la Norme ISO 14001 :2015 * .....	21
Figure 9 : Le taux de conformité du SME par rapport à l'ensemble des articles de sous-articles de la Norme ISO 14001 :2015 .....	22
Figure 10 : Analyse SWOT du SME de la STC Veritas.....	26
Figure 11 : Les parties intéressées en relation avec le SME de la STC Veritas .....	27
Figure 12 : cartographie des processus liés au SME de la STC Veritas et les interactions entre eux .....	31
Figure 13 : Matrice d'évaluation des risques.....	37

## Liste des tableaux

Tableau n°1 : Les adresses des locaux de la STC Veritas .....	3
Tableau n°2 : Liste des concepts nouveaux/mis à jour intégrés par la norme ISO 14001 :2015 * .....	12
Tableau n°3 : Tableau comparatif entre les deux versions 2004 et 2015 de la norme ISO 14001 .....	15
Tableau n°4 : Plan de transition du SME de la STCV vers la version 2015 de la norme ISO 14001 .....	24
Tableau 5 : grille d'analyse des parties intéressé .....	28
Tableau 6 : conditions environnementales liées au SME de la STC Veritas .....	29
Tableau 7 : Textes réglementaires applicables pour la STC Veritas dans le domaine de l'environnement.....	33
Tableau 8 : Moyens de contrôle de la conformité du SME par rapport aux autres exigences.....	35
Tableau 9 : Echelle de notation de la vraisemblance .....	36
Tableau 10 : Echelle de notation de la gravité .....	36
Tableau 11 : Analyse des risques et opportunités des aspects environnementaux ....	38
Tableau 12 : Analyse des risques et opportunités du contexte de l'organisme .....	40

## Liste des abréviations

**API** : Agence de **P**romotion de l'**I**ndustrie et de l'**I**nnovation

**CASCO** : le **C**omité ISO de l'**E**valuation de la **C**onformité

**CEI** : **C**ommunauté des **E**tats **I**ndépendants

**CTC** : **C**ontrôle **T**echnique des **C**onstrutions

**HLS** : **H**igh **L**evel **S**tructure

**IAF** : **I**nternational **A**ccreditation **F**orum

**ISO** : **O**rganisation **I**nternationale de **N**ormalisation

**ISO/TC 207** : **C**omité **T**echnique de management environnemental

**IVS** : **I**nspection et **V**érification en **S**ervice

**KPIs** : **K**ey **P**erformance **I**ndicators

**PESTEL** : Analyse (**P**olitique, **E**conomique, **S**ociologique, **T**echnologique, **E**cologique, **L**égal)

**RQHSE** : **R**esponsable qualité, **H**ygiène, **S**écurité et **E**nvironnement

**SAGE** : **G**roupe **C**onsultatif **S**tratégique sur l'**E**nvironnement

**SME** : **S**ystème de **M**anagement **E**nvironnemental

**STC VERITAS** : **S**ociété **T**unisienne de **C**ontrôle **V**eritas

**SWOT** : Matrice (**S**trengths –**W**eaknesses – **O**pportunities –**T**hreats)

**TUNAC** : **T**unisian **A**ccreditation **C**ouncil

## Introduction

La norme ISO 14001 définit les exigences relatives à un système de management environnemental qui est applicable dans les différentes organisations indépendamment de leur taille et leur domaine d'activité.

La mise en place de ce système et la garanti de sa performance sont assurés par cette norme qui se repose principalement sur une multitude de critères.

Le principe de cette norme est : maitriser les impacts liés à l'activité d'une entreprise ce qui induit l'amélioration continue de son système environnemental. Selon l'API, plus que 170 entreprises Tunisienne sont certifiées ISO 14001<sup>[1]</sup> pour se conférer, aux valeurs prépondérantes et aux caractères environnementaux de leurs produits et services.

La certification ISO 9001, 14001 OHSAS 18001 (pour les entités de bureau Veritas) a été parmi les objectifs du groupe. A cet effet, la Société Tunisienne de Contrôle Veritas (STC Veritas) s'est engagée dans une dynamique collective d'amélioration continue en matière de QHSE, pour répondre aux exigences groupe, norme et réglementation en termes de qualité, hygiène/santé, sécurité, environnement. Depuis Mai 2016, la STC Veritas est certifiée selon les référentiels ISO 9001 : 2008, ISO 14001 : 2004 et OHSAS 18001

Ce projet de stage de fin d'études s'inscrit dans le cadre de l'élaboration d'un plan de transition et d'identifier les changements à apporter au système de management environnemental (SME) actuel de la STC Veritas pour s'aligner aux nouvelles exigences de la norme ISO 14001 (version 2015).

---

<sup>[1]</sup> L'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation - API

## I. Présentation de l'entreprise d'accueil

### 1. Généralités

La STC VERITAS est une société de service dont le capital est de 2.4 MD. Elle est détenue par des institutions Tunisiennes telles que la STAR, la STB, la BTK et 49 % par le Groupe International Bureau Veritas.

### 2. Implantation en Tunisie

La STC Veritas agit au nom du Groupe VERITAS qui est créé depuis 1828, et installée en Tunisie en 1930.

En 1980, elle a été tunisifiée afin de se conformer à la réglementation tunisienne en vigueur.

La STC Veritas compte trois implantations en Tunisie : Tunis, Sfax et Sousse, et des collaborateurs (non exclusifs) répartis sur tout le territoire national.

La répartition des différents sites de la STC Veritas est représentée via « l'organisation géographique » suivant :

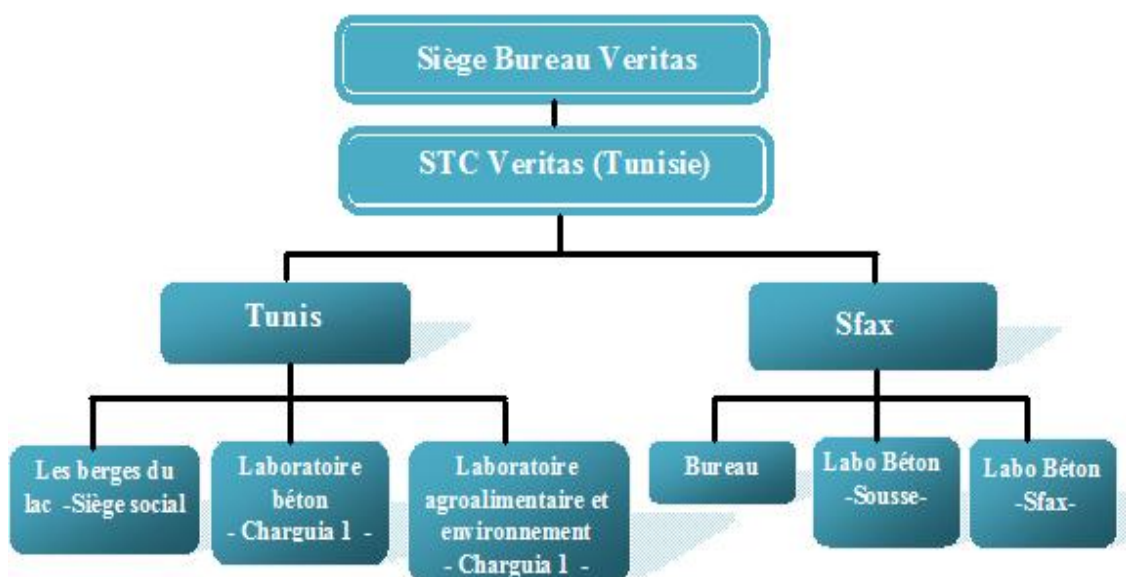


Figure 1 : Organisation géographique de la STC Veritas



Les adresses des différents sites de la STC Veritas sont présentées dans le tableau ci-dessous :

**Tableau n°1 : Les adresses des locaux de la STC Veritas**

<b>Site</b>	<b>Adresse</b>
Siège social	Les Berges du lac, angle rue lac Malaren et rue lac Ghar el MelhBP 728 – 1080 Tunis cedex
Laboratoire agro-alimentaire	19, rue N°8600, Z.I Charguia 1, 2035, Tunis Carthage – Tunisie
Agence à Sfax	Route de Lafrane Km 2.5 (Villa Dammak station Siala) 3003 – Sfax
Labo béton à Tunis	CHARGUIA 1 TUNIS 2035
Labo béton à Sfax	Route Kaied M’hamed Station Mnif Km 1,5 /3003 Sfax
Labo béton à Sousse	Rue Abou Hamed El Ghazeli SOUSSE

Pour s’aligner aux exigences du Groupe et bénéficier d’une certification ISO 9001 / ISO 14001 & OHSAS 18001, la STC Veritas a fait l’objet d’une mise à niveau qualité sécurité et environnementale.

A ce jour, la STC Veritas est certifiée selon trois référentiels par l’organisme de certification TUV Nord, depuis Mai 2016.

De plus, la STC Veritas est accrédité par le Conseil National d'Accréditation Tunisien (TUNAC) selon trois référentiels:

- L’ISO /CEI 17020 : pour le Département industrie oil and gaz
- L’ISO/CEI 17021 : pour le Département certification
- L’ISO /CEI 17025 : Laboratoire Agroalimentaire et Environnement

### **3. Secteurs d’activité**

La STC Veritas opère dans plusieurs secteurs d’activité notamment :

Evaluation de conformité des bâtiments et des infrastructures par le département CTC .

Evaluation de la conformité des équipements et installations onshore et offshore par le département Industrie Oil& Gaz.

Inspection initiale et périodique d'équipements en conformité avec les réglementations et exigences d'autorités locales ou des normes spécifiques clients par le département IVS.

La Certification de systèmes et audits de seconde partie par le département certification.

l'Inspection, prélèvement et analyses microbiologiques et physicochimiques, Audit & Formation : BPH, Techniques de laboratoire par le Laboratoire d'Agroalimentaire & Environnement.

Classification et certification des navires, d'unités flottantes offshore et équipements par le département Marine & Offshore.

L'organigramme suivant représente les liens organisationnels et hiérarchiques entre la direction générale et les différentes activités opérationnelles de la STC Veritas :

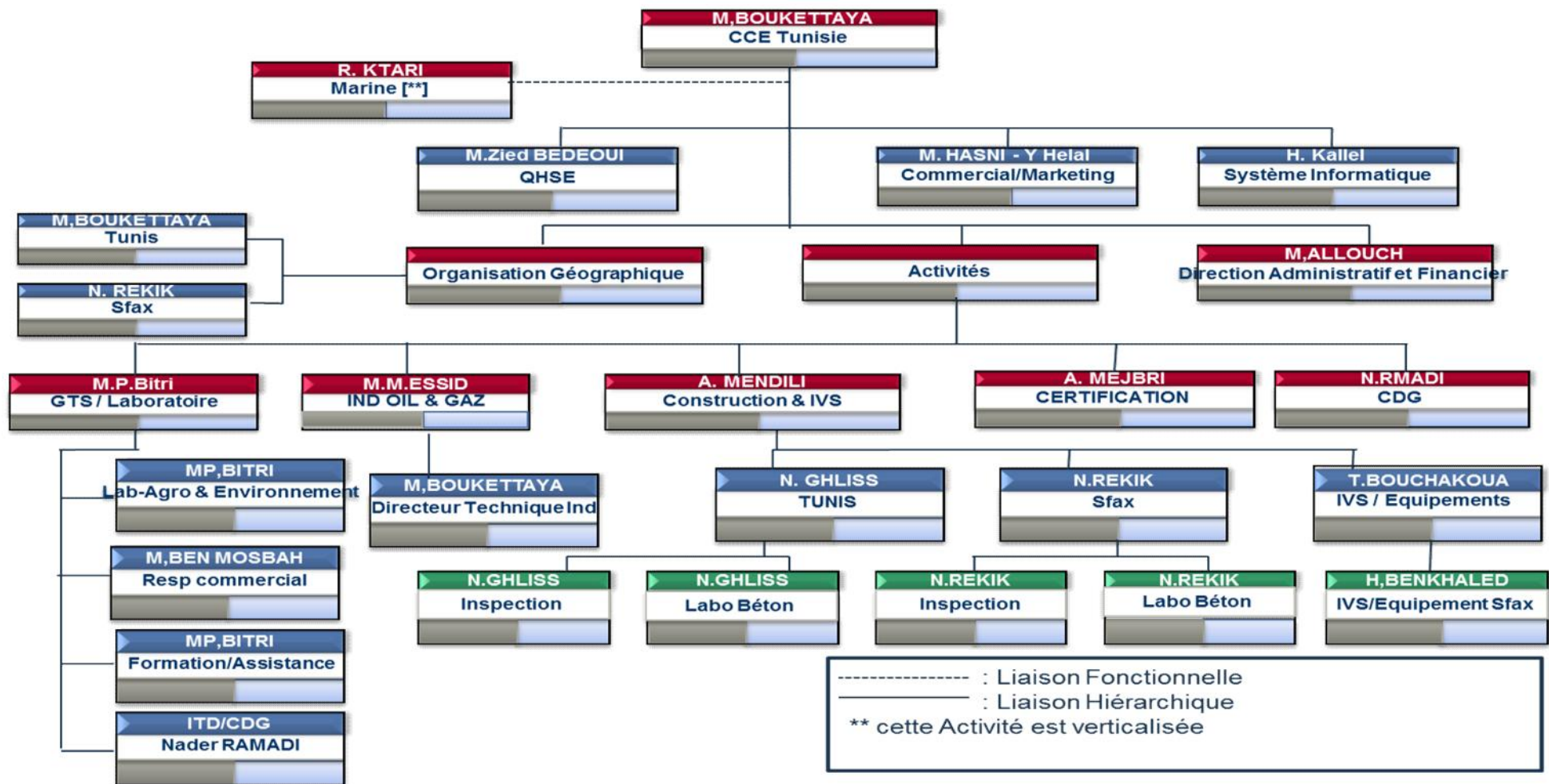


Figure 2 : Organigramme de la STC Veritas

#### **4. Problématique et objectifs du projet :**

Avec la migration vers la nouvelle version 2015 de l'ISO 14001, la STC Veritas s'est engagé pour s'aligner aux exigences groupe et à la version 2015 de la norme ISO 14001.

La première phase de la préparation de cette transition m'a été confiée dans le cadre de mon projet de fin d'études pour obtenir un master professionnel en "management intégré : qualité, sécurité et environnement" de l'Université Virtuelle de Tunis.

Ce projet consiste à réunir toutes les données nécessaires pour réaliser :

- Un état des lieux du système de management environnemental selon l'ISO 14001,
- Proposer un plan d'action pour la migration,
- Entamer la première phase du passage à la version 2015 de la norme.

Une démarche sera adopter pour tenir compte de la particularité structurelle de la STC Veritas et des ces diverses activités.

En fin, ce projet me permet de mettre en œuvre les connaissances acquises lors de cette formation et de participer à un projet professionnel dans le domaine de l'environnement.

## **II. Enjeux de la protection de l'environnement**

L'environnement se compose des différents éléments biotiques et abiotiques qui jouent un rôle essentiel dans le pourvoi des besoins d'un individu ou d'une espèce<sup>[2]</sup>. Il inclut le sol, l'eau, l'air, les ressources naturelles, les êtres humains et leurs échanges (prélèvements, rejets...)

Les différentes activités humaines ont des impacts négatifs sur l'environnement, pouvant causer sa dégradation ou son épuisement. Citant comme exemple :

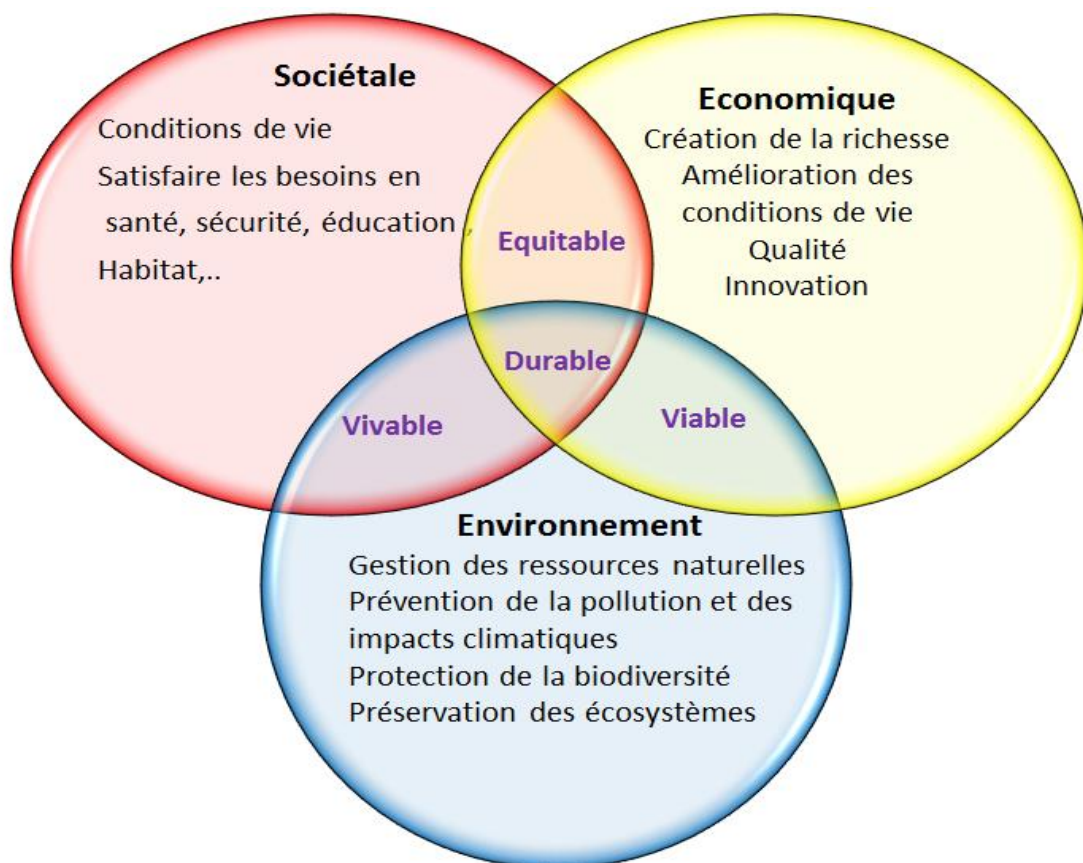
---

<sup>[2]</sup> <https://www.universalis.fr>, consulté en mars 2017

- ✓ L'exploitation massive des ressources naturelles non renouvelables ;
- ✓ Pollution du sol, des eaux, de l'atmosphère,.... ;
- ✓ Emission des gaz à effet de serre ;
- ✓ Mauvaise gestion et traitement de déchets ;
- ✓ La désertification et le changement climatique ;
- ✓ La perte de biodiversité ;

Face aux différents effets néfastes de leurs activités sur l'environnement, les entreprises visent une meilleure prise en compte de leurs impacts sur l'environnement dans le cadre d'une stratégie de développement durable.

On distingue trois enjeux majeurs de développement durable comme représente la figure n°3 :



**Figure 3 : Les enjeux de développement durable**

La norme ISO 14001 concerne le volet environnement du développement durable.

Elle permet aux entreprises de mettre en œuvre un système de management environnemental afin d'identifier et maîtriser l'impact de ses activités, produits ou services.

### **III. La norme ISO 14001**

#### **1. Présentation de la norme ISO 14001 :**

La norme ISO 14001 est une norme internationale reconnue et publiée par l'Organisation internationale de normalisation. Elle définit des exigences relatives à un système de management environnemental. Elle permet aux entreprises de mieux gérer l'impact de leurs activités sur l'environnement et d'améliorer l'efficacité de leur système de management environnemental.

#### **2. Principe et domaine d'application**

L'application de cette norme est possible sur tout type d'organisme (administration, service public) et d'entreprise, peu importe sa taille ou son activité.

A ce jour, plus de 170 entreprises tunisiennes sont certifiées suivant la norme ISO 14001 selon L'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (API).

Le principe de la norme ISO 14001 est fondé sur le concept d'amélioration continue (roue de Deming), pour permettre à l'organisme de maîtriser les impacts environnementaux de son activité.

Ce principe permet d'améliorer en continu le système de management environnemental et vise à aider l'organisme à atteindre ses objectifs environnementaux et réaliser les résultats exemptés de son SME.

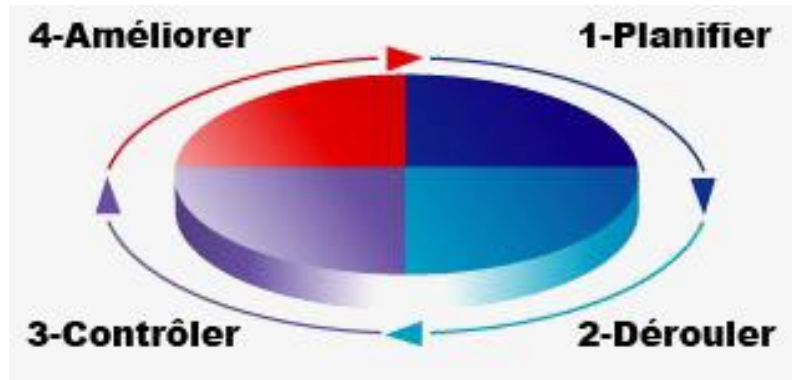


Figure 4 : La roue de Deming

### 3. Historique

La norme ISO 14001 a connu depuis sa publication en 1996 deux révisions. La première était en décembre 2004 et la deuxième était en octobre 2015.

L'historique d'apparition et de l'évolution de la norme ISO 14001 est représenté par la figure 5.

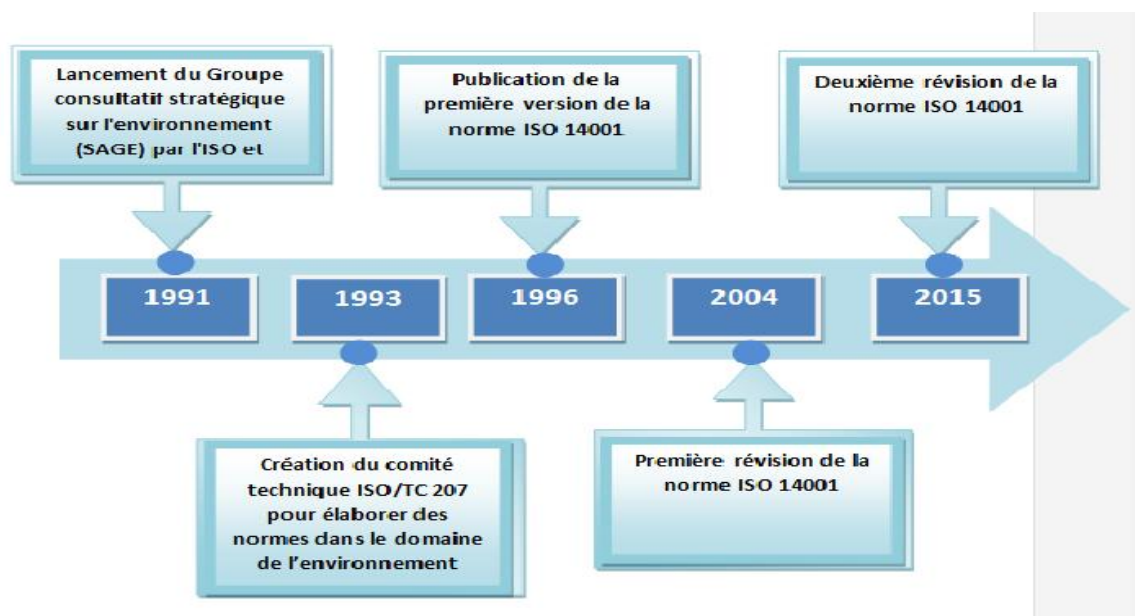


Figure 5: L'historique d'apparition et évolution de la norme ISO 14001<sup>[3]</sup>

<sup>[3]</sup> [https:// www.iso.org](https://www.iso.org) , consulté en mars 2017

#### **4. ISO 14001:2015 Vs 14001: 2004**

La révision de la norme ISO 14001 a pour principaux objectifs d'améliorer la cohérence et l'harmonisation des différentes normes de systèmes de management, faciliter la mise en œuvre d'un système de management intégré et améliorer la capacité des organismes à traiter les impacts environnementaux de leurs activités.

La structure et les chapitres de la norme ISO 14001 ont connu des changements par l'adoption de la nouvelle structure des normes ISO appelée HLS « High Level Structure ».

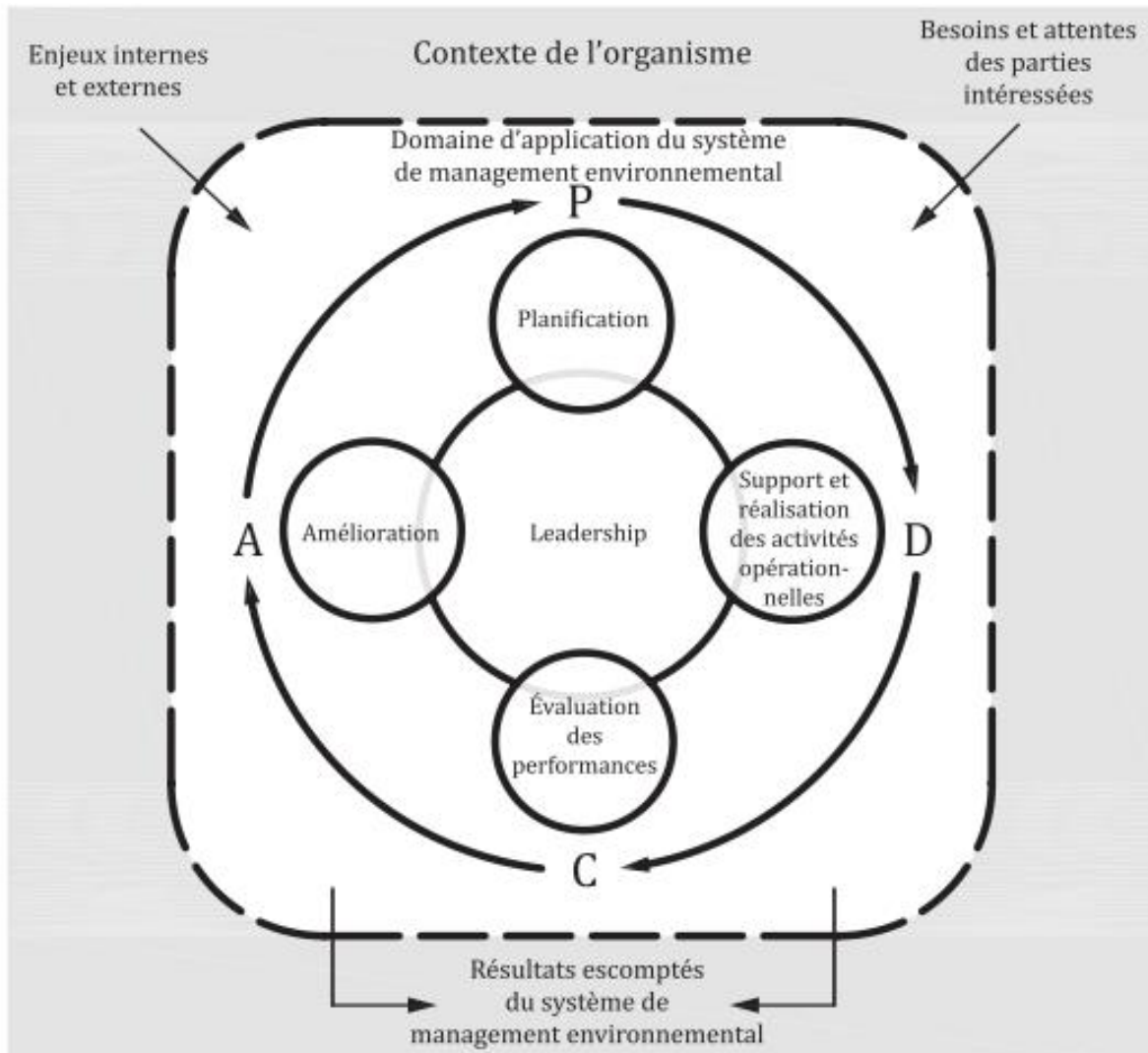
Elle est composée des dix chapitres suivants :

- 1) Domaine d'application
- 2) Référence normative
- 3) Termes et définitions
- 4) Contexte de l'organisation
- 5) Leadership
- 6) Planification
- 7) Support
- 8) Réalisation des activités opérationnelles
- 9) Évaluation des performances
- 10) Amélioration

L'adoption de cette structure commune par l'ISO permet de renforcer la compatibilité des différentes normes (ISO 9001, ISO26000, ISO 27001,..) et de faciliter la mise en place des systèmes de management intégrés

Comme toutes les normes de la série ISO 14000, la version 2015 de la norme ISO 14001 est basée sur l'approche d'amélioration continue (PDCA) tout en intégrant un nouveau concept : la détermination des enjeux internes et externes pertinents qui peuvent influencer la capacité de l'organisme à atteindre les résultats attendus de son SME. La figure n°6 présente le nouveau cadre de l'amélioration continue selon la norme ISO 14001 : 2015.





**Figure 6 : Relation entre le modèle PDCA et le cadre décrit dans la présente Norme Internationale<sup>[4]</sup>**

Les changements majeurs instaurés par la nouvelle version de la norme ISO 14001 concernent l'amélioration de la partie relative à la gestion des risques et à l'amélioration de la performance environnementale

Des nouveaux concepts sont également intégrés dans cette norme tels que : " chaîne de valeur ", chaîne d'approvisionnement " et " cycle de vie ".

<sup>[4]</sup> Norme internationale ISO 14001, troisième édition 15/09/2015

Cependant, d'autres changements significatifs sont identifiés dans la norme ISO 14001 :2015, principalement le chapitre 4 « contexte de l'organisme » et à la compréhension des besoins et des attentes des parties intéressées.

Le tableau 2 présente les différents nouveaux concepts intégrés dans la norme ISO 14001 :2015 ainsi que les principales mises à jour.

**Tableau n°2 : Liste des concepts nouveaux/mis à jour intégrés par la norme ISO 14001 :2015 <sup>[5]</sup>**

<b>Concepts nouveaux/mis à jour</b>	<b>Commentaire</b>
<b>Contexte de l'organisation</b>	L'organisation aura une meilleure vision sur les principaux points qui ont un impact, négatif ou positif, sur la manière de gérer ses responsabilités environnementales.
<b>Questions</b>	Quel que soit leur origine interne ou externe et leur nature négative ou positive, les questions incluent les éléments qui impactent ou peuvent être impactés par l'organisation.
<b>Parties intéressées</b>	Il convient d'identifier les parties intéressées et d'analyser leurs besoins et attentes afin de déterminer les obligations de conformité
<b>Leadership</b>	Exigences propres relatives à la direction et aux individus qui exercent des tâches de leadership au sein d'un SME.
<b>Risque associé aux menaces et opportunités</b>	Mener une évaluation des risques et opportunités en prenant en considération le nouveau cadre du contexte de l'organisation
<b>Obligations de conformité</b>	Regroupe les exigences légales et les autres exigences auxquelles sont soumises les organisations
<b>Objectifs environnementaux</b>	Planification détaillée des objectifs environnementaux qui reflète les actions à mener pour les atteindre en

<b>et processus de planification</b>	tenant compte des menaces et des opportunités et qui permet de déterminer les indicateurs de performances appropriés
<b>Communication</b>	Cette norme présente des exigences plus détaillées en relations avec les communications internes et externes
<b>Informations documentées</b>	Remplace les documents et les enregistrements
<b>Planification et contrôle opérationnels</b>	Déterminer et analyser d'une façon plus détaillée les impacts environnementaux causés par les activités, les produits et les services conformément à une perspective de cycle de vie
<b>Evaluation des performances</b>	Mettre en œuvre un système de suivi qui permet de surveiller le SME et de mesurer sa performance en terme de : impacts environnementaux, obligations de conformités, contrôle opérationnel... dans une dynamique d'amélioration continue
<b>Evaluation de conformité</b>	Déterminer, se conformer et anticiper les obligations de conformité
<b>Non-conformité et action</b>	Mettre en place des actions correctives après avoir détecté et analyser les causes profondes des non-conformités
<b>Revue de direction</b>	Organiser la revue de direction et donner plus de détail sur les éléments d'entrée et de sortie

---

<sup>[5]</sup> BSI : ISO 14001 - Système de Management Environnemental - Guide de Transition

La mise à jour des informations documentées exigées par les différents chapitres de la version 2015 de la norme ISO 14001, était suite à l'intégration des nouveaux concepts et le changement de plusieurs clauses normatives.

Le tableau n°3 ci-après est une comparaison (clause par clause) entre les exigences des deux versions 2004 et 2015 de la norme ISO 14001 avec la détermination des informations documentées exigées par chaque chapitre.

**Tableau 3 : Tableau comparatif entre les deux versions 2004 et 2015 de la norme ISO 14001**

<b>ISO 14001:2004</b>		<b>ISO 14001:2015</b>		<b>Informations documentées exigées par la norme ISO 14001:2015</b>
	Introduction		Introduction	
<b>1</b>	Domaine d'application	<b>1</b>	Domaine d'application	
<b>2</b>	Références normatives	<b>2</b>	Références normatives	
<b>3</b>	Termes et définitions	<b>3</b>	Termes et définitions	
		<b>4</b>	Contexte de l'organisation (titre uniquement)	
		<b>4.1</b>	Comprendre l'organisation et son contexte	
		<b>4.2</b>	Comprendre les besoins et les attentes des parties intéressées	
<b>4.1</b>	Exigences générales environnemental	<b>4.3</b>	Déterminer le champ d'application des systèmes de management	Domaine d'application du SME
		<b>4.4</b>	Système de management environnemental	
		<b>5</b>	Leadership (titre uniquement)	
		<b>5.1</b>	Leadership et engagement	
<b>4.2</b>	Politique environnementale	<b>5.2</b>	Politique environnementale	Politique environnementale
<b>4.4.1</b>	Ressources, rôles, responsabilité et autorité	<b>5.3</b>	Rôles organisationnels, responsabilités et autorités	
<b>4.3</b>	Planification (titre uniquement)	<b>6</b>	Planification (titre uniquement)	
		<b>6.1</b>	Actions pour traiter le risque associé aux menaces et opportunités (titre uniquement)	Processus documenté général pour répondre aux exigences des 6.1 - Informations dans la mesure nécessaire pour être sûr que les processus ont été conduits comme prévu.
		<b>6.1.1</b>	Généralités	Preuves pour les actions préventives

<b>4.3.1</b>	Aspects environnementaux	<b>6.1.2</b>	Aspects environnementaux notables	Besoin d'avoir des informations documentées sur les : <ul style="list-style-type: none"> <li>• critères servant à déterminer ses aspects environnementaux notables ;</li> <li>• aspects environnementaux et impacts environnementaux associés ;</li> <li>• aspects environnementaux notables.</li> </ul>
<b>4.3.2</b>	Exigences légales et autres	<b>6.1.3</b>	Obligations de conformité	Informations documentées des obligations de conformité (exigences réglementaire, exigences groupe, clients)
		<b>6.1.4</b>	Risque associé aux menaces et opportunités	Informations documentées du risque associé aux menaces et opportunités devant être traitées
		<b>6.1.5</b>	Prise d'action planifiée	
<b>4.3.3</b>	Objectifs, jalons et programme(s) (titre uniquement)	<b>6.2</b>	Objectifs environnementaux et planification pour les atteindre	
<b>4.3.3</b>	Objectifs, jalons et programme(s)	<b>6.2.1</b>	Objectifs environnementaux	Informations documentées sur les objectifs environnementaux
		<b>6.2.2</b>	Planifier des actions pour atteindre des objectifs environnementaux	
<b>4.4</b>	Mise en œuvre et fonctionnement (titre uniquement)	<b>7</b>	Aide (titre uniquement)	
<b>4.4.1</b>	Ressources, rôles, responsabilité et autorité	<b>7.1</b>	Ressources	
<b>4.4.2</b>	Compétences, formation et sensibilisation	<b>7.2</b>	Compétences	Informations documentées en tant que preuves de compétences
		<b>7.3</b>	Sensibilisation	
<b>4.4.3</b>	Communication	<b>7.4</b>	Communication (titre uniquement)	Informations documentées en tant que preuves de communication
		<b>7.4.1</b>	Généralités	
		<b>7.4.2</b>	Communication interne	
		<b>7.4.3</b>	Communication externe	
<b>4.4.4</b>	Documentation	<b>7.5</b>	Informations documentées (titre uniquement)	Informations documentées requises par cette norme internationale, ainsi qu'informations documentées estimées nécessaires, selon l'organisation, pour l'efficacité du système de management environnemental
<b>4.4.5</b>	Contrôle de la documentation	<b>7.5.3</b>	Contrôle des informations documentées	Informations documentées d'origine externe estimées nécessaires par l'organisation.
<b>4.5.4</b>	Contrôle des enregistrements			

<b>4.4</b>	Mise en œuvre et fonctionnement (titre uniquement)	<b>8</b>	<b>Fonctionnement (titre uniquement)</b>	Informations documentées dans la mesure nécessaire pour être sûr que les processus ont été conduits comme prévu.
<b>4.4.6</b>	Contrôle opérationnel	<b>8.1</b>	<b>Planification et contrôle opérationnels</b>	Informations dans une mesure suffisante pour avoir l'assurance que le ou les processus de planification et de maîtrise opérationnelle ont été réalisés comme prévu.
<b>4.4.7</b>	Préparation et réponse à l'urgence	<b>8.2</b>	<b>Préparation et réponse à l'urgence</b>	Informations dans une mesure suffisante pour avoir l'assurance que le ou les processus de préparation et de réponse aux situations d'urgence ont été réalisés comme prévu
<b>4.5</b>	Vérification (titre uniquement)	<b>9</b>	<b>évaluation des performances (titre uniquement)</b>	
<b>4.5.1</b>	Suivi et mesure	<b>9.1</b>	<b>Suivi, mesure, analyse et évaluation (titre uniquement)</b>	Preuves des résultats de suivi, de mesure, d'analyse et d'évaluation
		<b>9.1.1</b>	<b>Généralités</b>	
<b>4.5.2</b>	évaluation de conformité	<b>9.1.2</b>	<b>évaluation de conformité</b>	Preuves des résultats d'évaluation de conformité
<b>4.5.5</b>	Audit interne	<b>9.2</b>	<b>Audit interne</b>	Preuves de la mise en œuvre du/des programme(s) d'audit et des résultats d'audit
<b>4.6</b>	Revue de direction	<b>9.3</b>	<b>Revue de direction</b>	Informations documentées en tant que preuves des résultats des revues de direction
		<b>10</b>	<b>Amélioration (titre uniquement)</b>	
<b>4.5.3</b>	Non-conformité, action corrective et action préventive	<b>10.1</b>	<b>Non-conformité et action corrective</b>	Informations sur la nature des non-conformités et toute mesure ultérieure prise, et les résultats de toute action corrective (10.2)
		<b>10.2</b>	<b>Amélioration continue</b>	

#### IV. Démarche de migration de la version 2004 vers la version 2015 de la norme ISO 14001

Afin de réviser le SME actuel et de se conformer aux nouvelles exigences de la norme ISO 14001 :2015, la STC Veritas procède à une démarche de migration basée sur les cinq étapes présentées par la figure 6 ci-dessous :

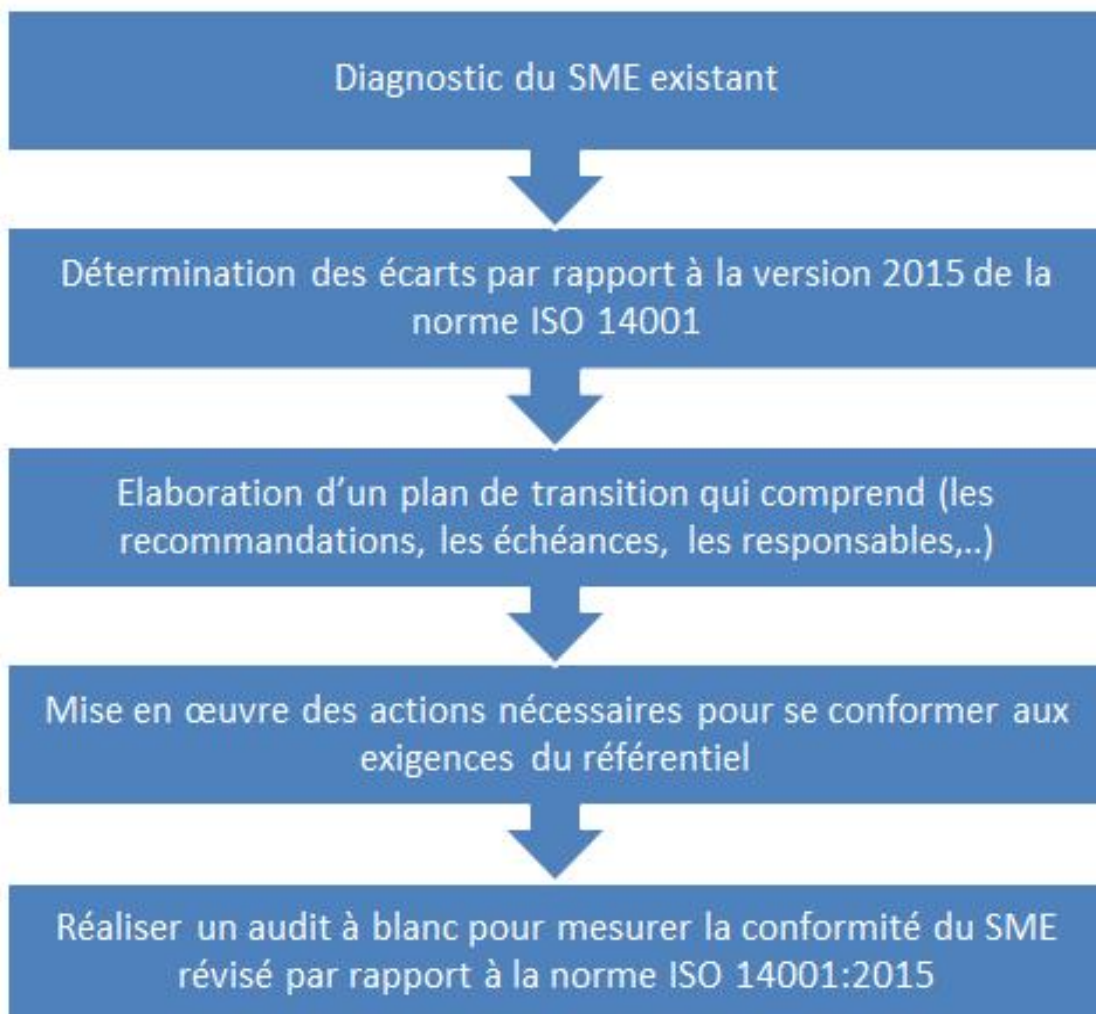


Figure n°6 : Démarche de migration du SME de la STCV vers la version 2015 de la norme ISO 14001



## V. Migration du système de management environnemental de STC Veritas de la version 2004 vers la version 2015 de la norme ISO 14001

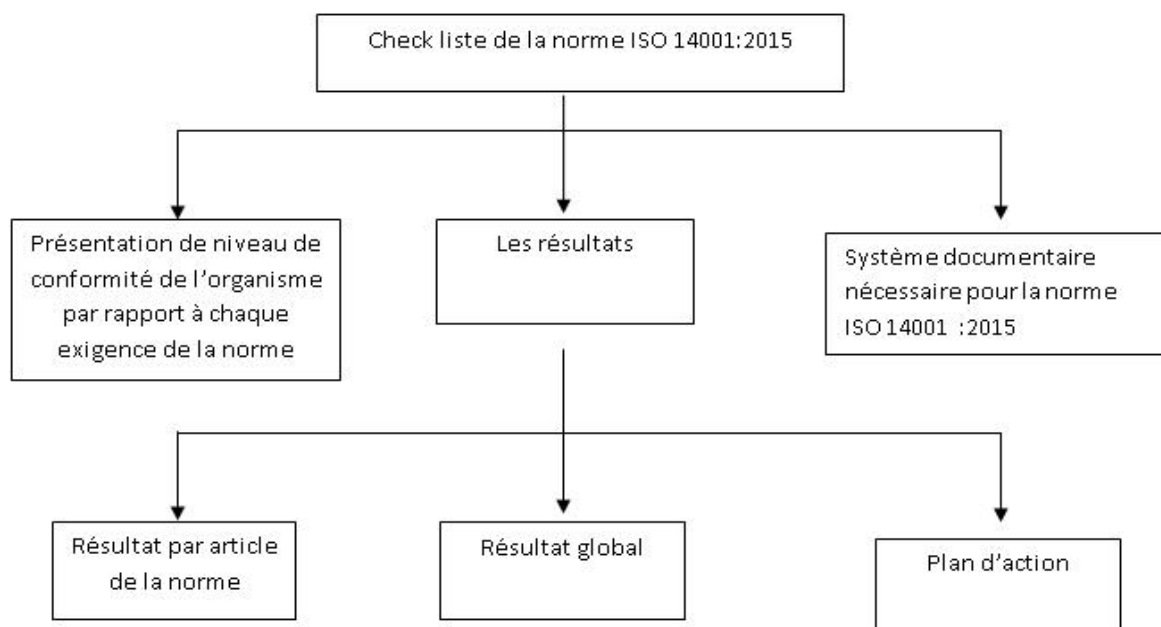
### 1. Diagnostic du SME de STC Veritas selon la norme ISO 14001:2015

Le diagnostic du SME de la STC Veritas a pour objectif de déterminer les écarts par rapports à la dernière version de la norme ISO 14001. Il permet également de d'identifier les points critiques nécessitant un plan d'action et de proposer les axes d'amélioration.

Nous avons réalisé ce diagnostic suite à des réunions avec le RQHSE de la STC Veritas en utilisant une check liste qui reproduit les exigences de la norme ISO 14001 :2015 et permet d'évaluer la conformité de l'établissement par rapport aux exigences du texte normatif et aide l'utilisateur à proposer un plan d'action à travers les tableaux de bord et le bilan global obtenu à la fin de l'évaluation.

#### 1.1. Présentation de la check liste : Structure et contenu

Le schéma présenté par la figure 7 définit les différents onglets de la check liste :



**Figure n°7 : Structure de la check liste ISO 14001 : 2015 utilisée pour le diagnostic du SME de la STC Veritas**

Chaque item est caractérisé par son niveau de véracité et peut résumer plusieurs exigences de la norme. Selon le degré de réalisation et le niveau de conformité, quatre situations sont possibles conformément à la figure 8 (Faux, plutôt faux, plutôt vrai, vrai).

On attribue pour chaque item un qualificatif pour le degré de véracité et la colonne relative au libellé du choix s'affichera automatiquement pour reproduire le niveau de conformité résultant du choix obtenu lors de l'évaluation comme c'est indiqué par la figure 8

Réf.	Critères d'exigence des articles de la norme	Evaluations	%	Libellés des évaluations	Modes de preuve et commentaires
<b>Tous les Articles de la norme</b>			<b>96%</b>	Conformité de niveau 3 : Il est nécessaire de tracer et d'améliorer les activités.	<b>Conforme</b>
<b>Art. 4 Contexte de l'organisme</b>			<b>83%</b>	Conformité de niveau 3 : Il est nécessaire de tracer et d'améliorer les activités.	<b>Convaincant</b>
<b>4.1</b>	<b>Compréhension de l'organisme et de son contexte</b>	<b>Informel</b>	<b>60%</b>	<b>Conformité de niveau 2 : Il est nécessaire de pérenniser la bonne exécution des activités.</b>	
cr 1	Votre SME prend en considération l'orientation stratégique de l'organisme (culture d'entreprise, obligations de conformité, les activités de l'entreprise)	Plutôt Vrai	75%	Niveau 3 : L'action est formalisée et réalisée.	Une évaluation de risque a été mis en place pour répondre aux exigences de la présente norme, clients, groupe et toutes tierce partie à travers le registre HSE (HSE R01) mais elle n'est pas tenue à jour
cr 2	Votre SME prend en considération les enjeux qui peuvent influencés ou être influencés par l'organisme y compris les conditions d'environnement.	Choix de VÉRACITÉ Faux Plutôt Faux	45%	Niveau 2 : L'action est réalisée quelques fois de manière informelle.	Les enjeux internes et externes ne sont pas déterminés : politique, culturel, sociale, démarche sociale de l'entreprise, maîtrise de certaines technologies
<b>4.2</b>	<b>Compréhension des besoins et des attentes des parties intéressées</b>	Plutôt Vrai	<b>75%</b>	<b>Conformité de niveau 3 : Il est nécessaire de tracer et d'améliorer les activités.</b>	
cr 3	Les parties intéressées et pertinentes pour votre SME sont définies ainsi que leurs exigences obligatoires	Plutôt Vrai	75%	Niveau 3 : L'action est formalisée et réalisée.	Une communication proactive avec les parties intéresseées et organismes externes pour rassembler leurs besoins et leurs attentes. Leurs exigences obligatoires sont bien identifiés . Il convient d'identifier les parties intéressées et de déterminer les interactions
<b>4.3</b>	<b>Détermination du domaine d'application du système de management environnemental</b>	<b>Conforme</b>	<b>96%</b>	<b>Conformité de niveau 4 : BRAVO ! Maintenez et communiquez vos résultats.</b>	
cr 4	Le périmètre géographique et organisationnel du SME est défini	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Le périmètre géographique est défini et tracé dans le manuel qualité

Figure 8 : Grille d'évaluation selon la check liste de la Norme ISO 14001 :2015 [6]

[6] 'Outil d'autodiagnostic ISO 14001 :2015' consulté en Mars 2017, sur [www.utc.fr/master-qualité](http://www.utc.fr/master-qualité)

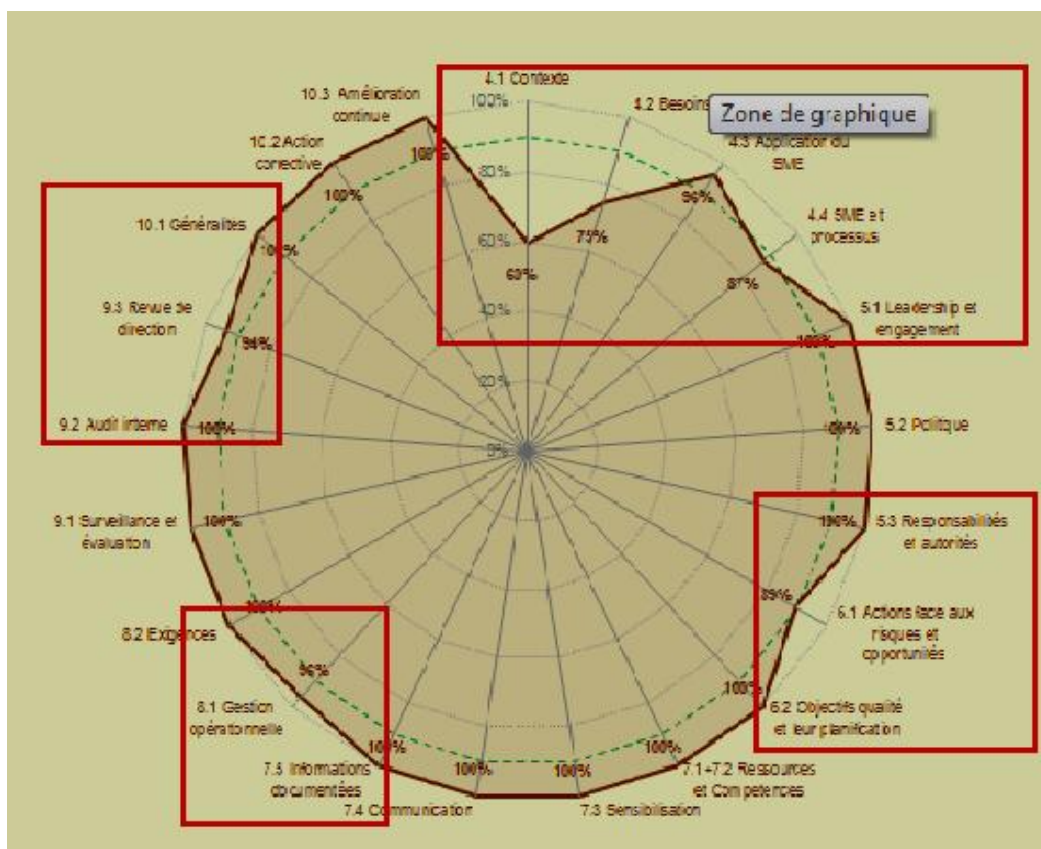
## 1.2. Résultat du diagnostic

Le diagnostic initial du SME actuel de la STC Veritas à travers la check liste d'autodiagnostic présenté en annexe n°1 a permis d'obtenir des résultats qui sont représentés sur deux formes :

- Résultats globaux exprimés sous forme des tableaux de bord, bilan global et synthèse des résultats
- Résultats détaillés par article

### 1.2.1 Résultat du diagnostic global :

La cartographie radar illustrée ci-dessous par la figure 9 permet de voir le niveau de conformité de l'ensemble des articles et des sous articles du référentiel.



**Figure 9 : Le taux de conformité du SME par rapport à l'ensemble des articles de sous-articles de la Norme ISO 14001 :2015**

Cette représentation montre que le niveau de conformité des différents sous-articles varie entre 60 et 100%. Les sous-articles encadrés en rouge présentent un

niveau de conformité insuffisant et nécessitent une amélioration pour se conformer aux exigences de référentiel.

Le chapitre suivant présente plus de détails sur les résultats du diagnostic par article

### **1.2.2 Résultats détaillés par article:**

Cette étape vise à identifier d'une façon plus précise les points critiques au niveau du SME de la STC Veritas. Elle a aussi pour objectif de mettre en évidence les actions prioritaires à prendre pour se conformer aux exigences du référentiel.

La première partie de l'interprétation des résultats du diagnostic a montré que les articles qui nécessitent une révision sont les suivants :

Article 04 : Contexte de l'organisme

Article 06 : Planification

Article 08 : Réalisation des activités opérationnelles

Article 09 : Evaluation des performances

L'interprétation détaillée de résultat d'autodiagnostic nous a permis d'identifier les axes prioritaires du plan de transition. En effet, les exigences des articles 4 et 6 doivent être révisés en premier lieu afin de se conformer totalement au référentiel et de les prendre en considération lors de la mise à jour du reste de SME

## **2. *Elaboration du plan de transition***

Afin de mettre un plan de transition, un plan d'action s'avère nécessaire pour couvrir les nouvelles exigences de la Norme ISO 14001. De plus, chaque action sera identifiée par une personne clé et une date limite de réalisation.

Le tableau ci-dessous permet d'avoir une vision complète sur le plan d'action à mener pour se conformer aux nouvelles exigences de la version 2015 de la Norme.

**Tableau n°4 : Plan de transition du SME de la STCV vers la version 2015 de la Norme  
ISO 14001**

<b>Article</b>	<b>(Quoi) Action(s)</b>	<b>(Qui) Responsable(s)</b>	<b>(Quand) Echéance(s)</b>
<p>Article 04 : Contexte de l'organisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Détermination des enjeux internes et externes qui peuvent influencer la capacité du SME d'atteindre ses objectifs.</li> <li>-Mener une étude pour identifier des parties intéressées pertinentes au SME</li> <li>-Déterminer les exigences des parties intéressées qui sont pertinentes pour le SME</li> <li>-Surveiller et examiner les informations sur ces problèmes internes et externes</li> <li>-Surveiller et examiner les informations concernant ces parties intéressées et leurs exigences pertinentes</li> </ul>	<p>La direction générale et RQHSE en collaboration avec les responsables activités</p>	<p>30/06/2017</p>
<p>Article 06: Planification</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mettre à jour la matrice d'évaluation de risque HSE R01 afin de déterminer les risques et opportunités répondre aux exigences des parties prenantes.</li> <li>-Réviser les informations documentées en prenant en considération les risques et opportunités identifiées, les enjeux internes et externes, les besoins des parties prenantes et les obligations de conformité</li> </ul>	<p>La direction générale et RQHSE en collaboration avec les responsables activités</p>	<p>31/07/2017</p>
<p>Article 08 : Réalisation des activités opérationnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Bien que des procédures opérationnelles sont mises en place pour évaluer et améliorer le système d'une façon périodique, une révision s'avère nécessaire pour intégrer les nouvelles exigences de la présente Norme</li> </ul>	<p>La direction générale et RQHSE en collaboration avec les</p>	<p>10/08/2017</p>

		responsables activités	
Article 09 : Evaluation des performances	-Prévoir l'intégration de la modification des enjeux internes et externes, des besoins et attentes des parties intéressées et des obligations de conformité lors de la prochaine revue de direction	RQHSE, direction générale	La prochaine revue de direction (Fin 2017)

### **3. Etude de contexte :**

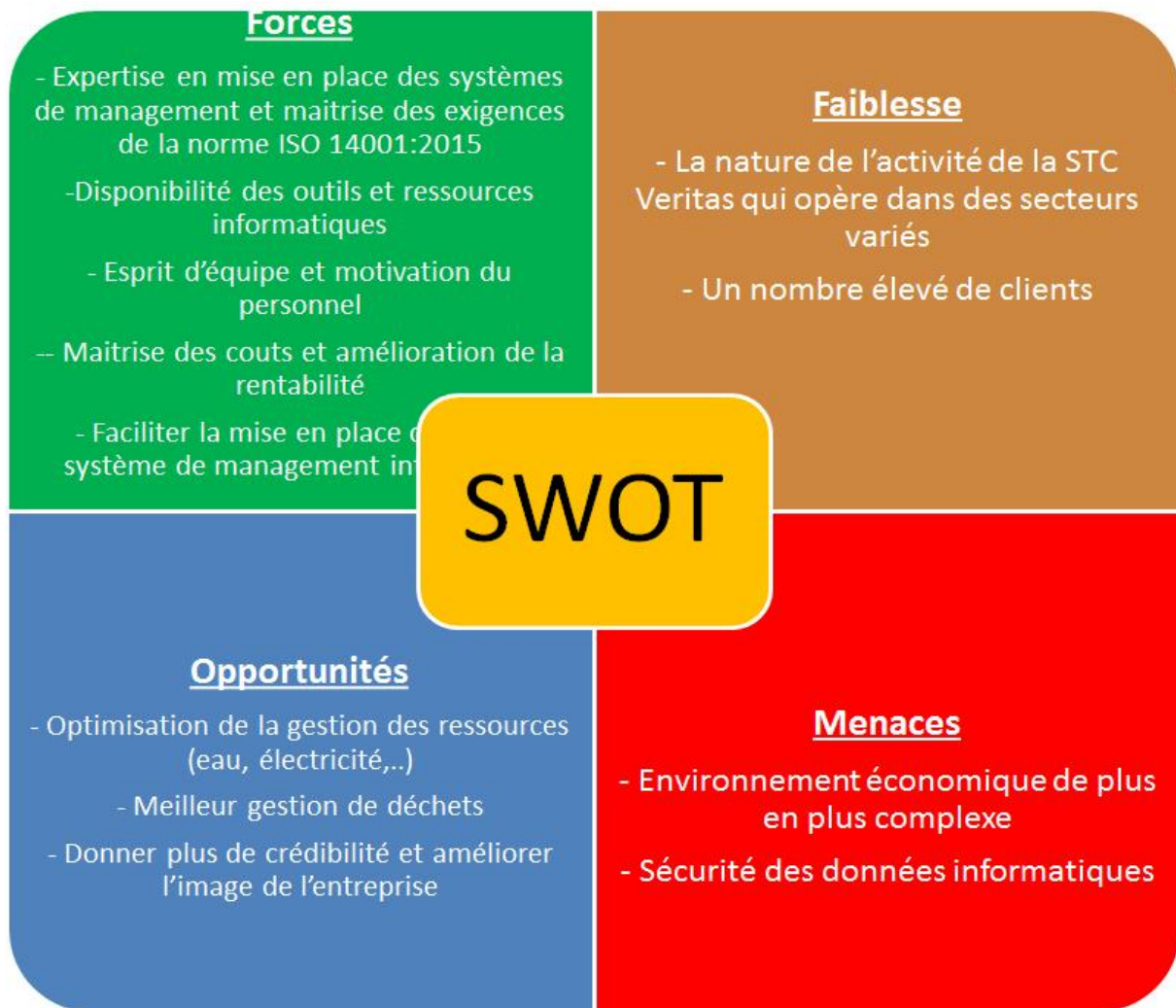
#### **3.1 Identification des enjeux internes et externes**

La STCV dispose d'un comité qualité composé par la direction générale, la direction administrative et financière, RQHSE, les responsables activités, le responsable commercial qui se réunie mensuellement pour évoquer les différents sujets financiers, commercial et RQHSE.

Ce comité prendra en charge l'identification et la validation des enjeux internes et externes et si nécessaire d'autres pilotes de processus support seront présents.

Actuellement plusieurs outils sont utilisés pour identifier les enjeux internes et externes notamment : La matrice Strengths-Weaknesses-Opportunities-Threats (SWOT) et l'analyse PESTEL (Politique, Economique, Sociologique, Technologique, Ecologique, Légal) (PESTEL).

Dans notre projet, on a opté à la solution SWOT dont les résultats sont présentés ci - après dans la figure 10.



**Figure 10 : Analyse SWOT du SME de la STC Veritas**

### **3.2. Analyse des parties intéressées et de leurs attentes**

Le terme « partie intéressées » se définit selon la Norme ISO 14001 comme suit : « Personne ou organisme qui peut soit influencer sur une décision ou une activité, soit être influencée ou s'estimer influencée par une décision ou une activité<sup>[7]</sup> ».

La liste des parties intéressées qui peuvent être concernées par le SME est déterminée par le comité qualité et elle comprend les différentes parties présentées par la figure 11 ci-dessous :

---

<sup>[7]</sup> Norme internationale ISO 14001, troisième édition 15/09/2015 : Systèmes de management environnemental — Exigences et lignes directrices pour son utilisation





**Figure 11 : Les parties intéressées en relation avec le SME de la STC Veritas**

Dans l'objectif de rassembler leurs attentes et besoins, une communication est organisée avec les parties intéressées et les organismes externes.

Les parties intéressées sont classées par ordre de priorité stratégique en se basant sur leur niveau d'influence par rapport au SME comme suit :

- 1 : Peu influent
- 2 : Moyennement influent
- 3 : Très influent

Les attentes et besoins qui correspondent aux parties intéressées ayants un niveau de priorité  $\geq 2$  seront considérés comme des obligations de conformité.

Le Tableau 5 ci-dessous présente une grille d'analyse des parties intéressées en citant leurs besoins et attentes et leurs niveaux de priorité.

**Tableau 5 : grille d'analyse des parties intéressé**

Parties intéressées		Attentes et besoins	Priorité stratégique
<b>Groupe Veritas</b>	<b>bureau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect des exigences QHSSE groupe</li> <li>- Engagement par rapport à la politique HSE</li> <li>- Respecter les KPIs groupe</li> <li>- Migration vers la nouvelle version 2015</li> <li>- Maintien de la certification</li> </ul>	3
<b>Clients</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se conformer aux exigences légales et réglementaires</li> <li>- Maintenir la certification ISO 14001</li> </ul>	3
<b>Fournisseurs</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter la référence réglementaire citée dans les clauses des contrats fournisseurs</li> </ul>	3
<b>Collaborateurs</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication dans le SME de l'entreprise</li> <li>- Conserver un environnement de travail sain</li> <li>- Communiquer du SME de l'entreprise, ses objectifs, sa stratégie, son amélioration,..</li> <li>- Avoir l'accès aux informations à jour liées au SME</li> </ul>	2
<b>Accreditation &amp; certification (TUNAC &amp; TUV Nord)</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter et s'aligner aux exigences groupe, légales et Normes en vigueur</li> </ul>	3
<b>Autorités compétentes</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conformité aux lois et règlements locaux en vigueur et conforme à la nature de l'activité de l'entreprise</li> </ul>	3

Les attentes et les besoins de toutes les parties intéressées identifiées et citées dans la grille d'analyse seront traités comme des obligations de conformité puisque leur niveau de pertinence varie entre 2 et 3 et seront prises en considération dans la planification du SME

### 3.3. Conditions environnementales

Dans le but d'avoir une vision plus globale sur les enjeux susceptibles d'influencer l'atteinte des objectifs du SME, une analyse est menée pour déterminer les conditions environnementales susceptibles d'affecter ou d'être affectées par l'organisme.

Les résultats obtenus sont présentés par le tableau récapitulatif ci-dessous :

**Tableau 6 : conditions environnementales liées au SME de la STC Veritas**

<b>Thème de risque</b>	<b>Conditions environnementales y liées</b>
Pollution	Pollution et contamination de la qualité de l'air atmosphérique  Contamination des sols et des nappes phréatiques
Biodiversité	La destruction des écosystèmes (animaux et végétaux)  Bioaccumulation et concentration de substances dans le milieu naturel
Ressources naturelles	Épuisement de ressources
Catastrophes	Foudre  Changements climatiques  Explosions  Incendies

### **3.4. Domaine d'application**

Les exigences de la Norme ISO 14001 :2015 couvrent l'ensemble des activités de la STC Veritas. A savoir :

Evaluation, Certification, analyses agro-alimentaires, Inspections, Formation.

Les exigences de la Norme ISO 14001 :2015 sont applicables à l'ensemble des sites de la STC Veritas :

- Siège sociale (Les Berges du lac , angle rue lac Malaren et rue lac Ghar el MelhBP 728 – 1080 Tunis)
- Laboratoires béton : Tunis (CHARGUIA 1 TUNIS 2035)  
Sfax (Route Kaied M'hamed Station Mnif Km 1,5 /3003)  
Sousse (Rue Abou Hamed El Ghazeli SOUSSE)
- Laboratoire agroalimentaire et environnement (19, rue N°8600,Z.I Charguia 1 , 2035, Tunis Carthage – Tunisie)
- Bureau Sfax (Route de Lafrane Km 2.5 (Villa Dammak station Siala) 3003 – Sfax  
Route de Lafrane Km 2.5 (Villa Dammak station Siala) 3003 – Sfax)

### **3.5. Système de management environnemental**

Après la détermination du domaine d'application du SME, une cartographie de processus s'avère indispensable pour appréhender les processus nécessaires au bon fonctionnement du SME et avoir une vision globale sur les interactions entre eux.

Elle est composée essentiellement de trois classes de processus :

- Processus de management : permet de piloter le SME et les autres processus de management de support, assurer l'amélioration continue du SME, prendre les décisions stratégiques, développer la politique environnementale.
- Processus de réalisation : appelé aussi processus opérationnel. Il décrit les différentes activités nécessaires pour la réalisation des services au sein de l'organisme.
- Processus de support : son rôle principal est de fournir les ressources nécessaires au bon déroulement des autres processus.

La figure 12 présentée ci-dessous présente la cartographie des processus liés au SME de la STC Veritas et les interactions entre eux.

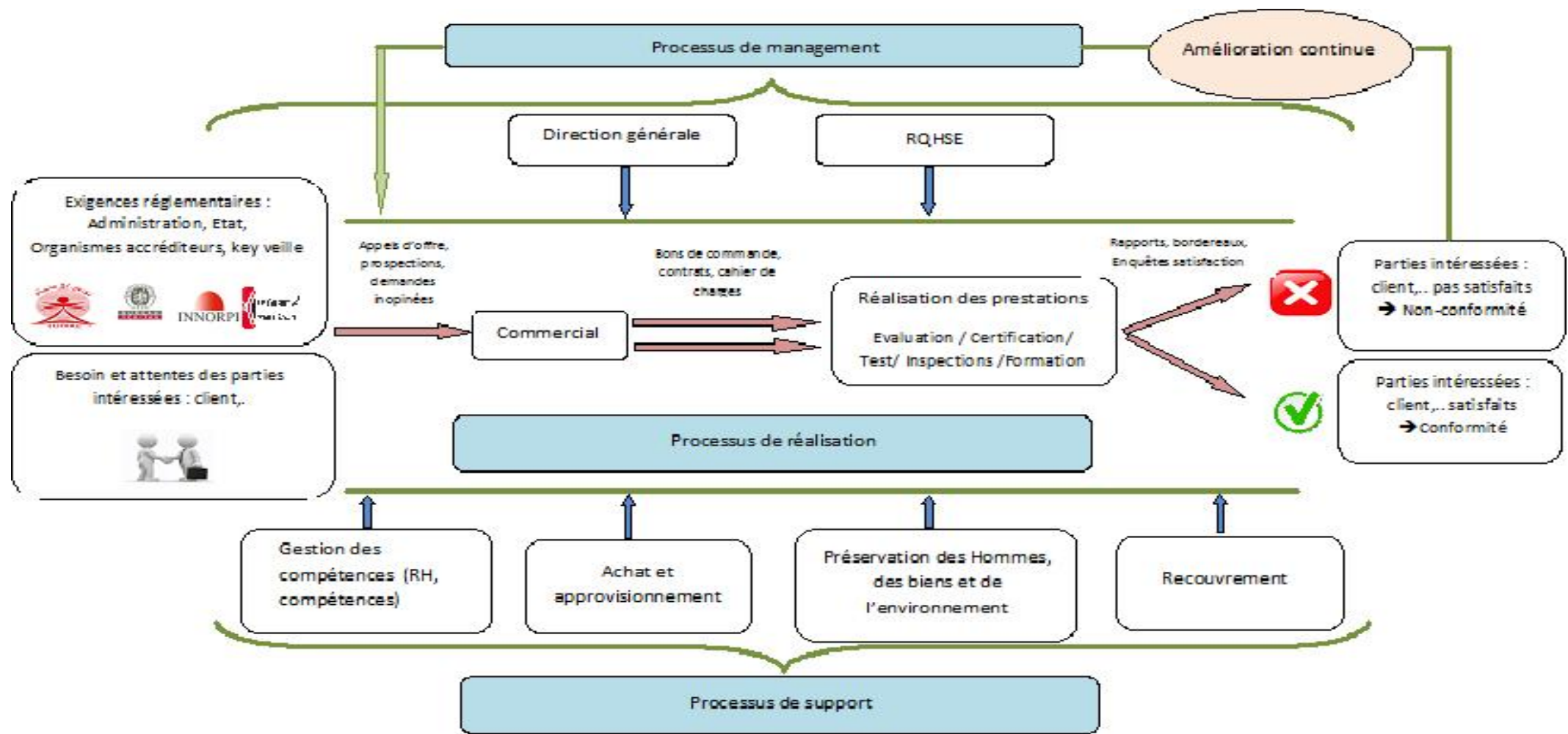


Figure 12 : cartographie des processus liés au SME de la STC Veritas et les interactions entre eux

#### **4. Les obligations de conformité**

Le terme « obligations de conformité » regroupe les exigences légales et les autres exigences auxquelles est soumise l'entreprise.

La STC Veritas utilise une solution informatique appelée « Key consulting » pour assurer la veille réglementaire par l'identification des textes réglementaires auxquelles elle doit se conformer dans le domaine de l'environnement, leurs mise à jour et l'analyse de conformité du SME par rapport à ces exigences.

La solution « Key consulting » est une plateforme de veille réglementaire en ligne qui vise à regrouper tous les textes juridiques applicables et permet aux entreprises d'analyser leur conformité et de recevoir toutes les nouvelles et se mettre à jour par rapports aux exigences réglementaires applicables selon leur secteur d'activité<sup>[8]</sup>.

Le tableau 7 présenté ci-après permet de récapituler les Textes réglementaires applicables pour la STC Veritas dans le domaine de l'environnement

---

<sup>[8]</sup> <http://www.key-consulting.net/>, consulté en juillet 2017

**Tableau 7 : Textes réglementaires applicables pour la STC Veritas dans le domaine de l'environnement**

<b>Référence</b>	<b>Sujet</b>	<b>Domaine d'application dans la STC Veritas</b>	<b>Articles</b>	<b>Thèmes</b>
<b>Décret n° 2000-2339 du 10 octobre 2000</b>	Liste des déchets dangereux	Laboratoires microbiologie , physicochimie et béton	Annexe 1	Liste des déchets dangereux
			Annexe II	Liste des constituants
			Annexe III	Liste des caractéristiques de danger
<b>Décret n° 2008-2745 du 28 juillet 2008</b>	conditions et modalités de gestion des déchet	Laboratoires microbiologie et physicochimie	Article 05	Liste de déchets considérés dangereux dans les activités sanitaires. Exemple : biologique, chimique, infectieux
			Article 08	Conventions écrites de prise en charge des activités de transport, traitement et élimination de déchet avec les entreprises de service autorisées
			Articles 09,10,11,12,13	Les opérations de tri, du conditionnement, de la collecte et du stockage des déchets + manuel des procédures de gestion des déchets d'activités sanitaires dangereux

			CHAPITRE IV	Du transport, du traitement et de l'élimination des déchets des activités sanitaires dangereux
<b>Loi n° 96-41 du 10 juin 1996</b>	Déchets et contrôle de leur gestion et de leur élimination	Laboratoires microbiologie, physicochimie et béton	Chapitre IV	De la gestion des déchets et de leur élimination
			Chapitre V	Dispositions spécifiques aux déchets dangereux (gestion, autorisation, traçabilité,..)
			Chapitre VII	Des poursuites et pénalités
<b>Loi n° 2007-34 du 4 juin 2007</b>	La qualité de l'air	Toutes les activités de la STC Veritas	CHAPITRE III	DES MESURES DE PREVENTION DE LA POLLUTION DE L'AIR DE SOURCES MOBILES
<b>Arrêté du 23/07/2012</b>	Application de manuel des procédures pour la gestion de déchets des activités sanitaires	Laboratoires microbiologie et physicochimie	Articles 1,2 et 3	Application de manuel des procédures pour la gestion de déchets des activités sanitaires approuvé et diffusé



En outre, la détermination des parties intéressées et de leurs besoins et attentes a permis d'identifier des nouvelles obligations de conformité auxquelles la STC Veritas doit souscrire.

La STC Veritas a mis en œuvre un plan de contrôle pour gérer efficacement ses nouvelles obligations de conformité et être toujours en conformité par rapports à leurs exigences.

Les différents moyens de contrôle sont résumés dans le tableau 8 ci-dessous :

**Tableau 8 : Moyens de contrôle de la conformité du SME par rapport aux autres exigences**

<b>Obligations de conformités</b>	<b>Moyens de contrôle</b>
Exigences de groupe Bureau Veritas	Check listes groupe / Réalisation des audits internes
Exigences clients	Revue de contrat / Audits inopinés réalisés par les clients
Organisme de certification	Conformité par rapport aux exigences de la Norme en vigueur
Exigences des collaborateurs	Contrôle périodique de la conformité des locaux de travail / Bonne gestion de déchets / Suivi médical régulier par le médecin de travail / Mise en œuvre d'un plan de communication interne
Exigences fournisseurs	Audits réalisés par les fournisseurs

## 5. Les risques et les opportunités

L'analyse des risques et opportunités se situe dans le cadre de la planification du SME de la STCV. Elle vise à estimer la criticité du risque par la détermination de la vraisemblance et la gravité de ses conséquences sur l'environnement et le SME de l'entreprise tout en prenant en considération les enjeux internes et externes, les besoins et attentes des parties intéressées et le domaine d'application du SME.

Dans ce contexte, l'approche utilisée dans l'évaluation des risques s'articule comme suit :

Une note est attribuée pour chaque situation selon les échelles présentées par les tableaux 9 et 10 ci-dessous :

**La vraisemblance (V)** : la possibilité de survenance du risque

**Tableau 9 : Echelle de notation de la vraisemblance**

Valeur	Signification	Définition
1	Négligeable	Peu probable – une fois par an
2	Bas	Possible – Une fois par mois
3	Importante	Fortement Probable – une fois par semaine
4	Elevée	Une fois par jour

**La gravité (G)** : la gravité de la conséquence

**Tableau 10 : Echelle de notation de la gravité**

Valeur	Signification	Définition
1	Négligeable	Remarque / Pas d'impact sur l'environnement
2	Faible	Contamination mineure/ contamination de l'environnement ou impact (naturellement réversible à court terme - 1 an)
3	Significatif	Contamination majeure / contamination de l'environnement ou impact réversible à moyen terme - 10 ans
4	Elevé	Non-conformité mineure/ contamination majeure de l'environnement ou impact (réversible à long terme - 30 ans ou irréversible)

La criticité  $C = V \times G$ . Elle est évaluée sur 3 niveaux :

- **Risque/impact bas** : acceptable tolérable de 1 à 4
- **Risque/impact important** : des moyens de contrôle et de mesure plus poussés sont demandés : de 6 à 9
- **Risque/impact élevé ou inacceptable** : actions à mettre en place immédiatement: 12 à 16

La figure 13 ci-dessous présente la matrice d'évaluation des risques suivant leurs degrés de criticité et les codes couleurs qui correspondent à chaque niveau.

		Rang	Gravité			
			Négligeable	Bas	Important	Elevé
Fréquence	Elevé	4	4	8	12	16
	Important	3	3	6	9	12
	Bas	2	2	4	6	8
	Négligeable	1	1	2	3	4

**Figure 13 : Matrice d'évaluation des risques**

Dans l'objectif de prévenir l'apparition des circonstances susceptibles d'influencer l'atteinte des objectifs environnementaux, la STCV a mené une analyses des risques et opportunités répartie sur deux niveaux :

- Risques liées aux aspects environnementaux
- Risques liées au contexte de l'organisme (obligation de conformité, parties intéressées, enjeux internes et externes,..)

Cette analyse repose sur une succession d'étapes qui s'enchainent comme suit :

Identification des risques liées à chaque activité / obligation de conformité, détermination de leurs conséquences, évaluation des risques par l'estimation, de leur criticité, la vérification de l'existence des moyens de contrôle et la mesure de leurs influence sur le degré de criticité.

Les tableaux 8 et 9 présentent respectivement les analyses des risques et opportunités des aspects environnementaux et du contexte de l'organisme.

**Tableau 11 : Analyse des risques et opportunités des aspects environnementaux**

Activité	Action	Normal, Anormal, urgence	Aspects environnementaux	Nature des aspects E	Impacts environnementaux	Conséquences	Cotation			Moyens de contrôle		Cotation		
							Gravité	vraisemblance	Criticité	Y/N	Description	Gravité	vraisemblance	Criticité
Administration générale	Autres	Normal	Consommation d'électricité	Surconsommation	Epuisement de ressources	Si épuisement partiel/total : conséquences financières et environnementales	4	3	12	Y	Un suivi périodique de la consommation Rapport empreinte Carbone Programme de bonne pratique environnemental	2	3	6
			Consommation de carburant	Surconsommation	Epuisement de ressources									
			Consommation d'eau (besoins humaine)	Surconsommation	Epuisement de ressources									
			Consommation de papier	Surconsommation	Epuisement de ressources	Si épuisement partiel/total : conséquences financières et environnementales	4	3	12	Y	Un suivi mensuel de la consommation, installation d'un nouveau bureau d'ordre pour scanner les documents a la réception et envoi électronique au personnel concerné Fax réceptionné sur Mail + envoi électronique au personnel concerné....	2	3	6
			Déchets de papier	Mauvaise gestion des déchets	Pollution	Encombrement des lieux de stockage si répété, on a une nuisance esthétique	2	2	4	Y	Elimination des déchets	2	1	2
Utilisation de consommable d'imprimante et photocopieuse	2	2	4				Y	Les cartouches sont périodiquement récupéré par le fournisseur	2	1	2			

Oil and Gaz	Inspection sur site	Normal	Sustances dangereuses - Produits chimiques	Produits utilisés pour la magnétoscopie et le ressuage	Pollution de l'eau et/ou contamination des sols*	Contamination de nappes phréatiques, contamination des sols	1	2	2	N	EPI + formation module compagne risques chimiques	2	2	4	
Lab-agro	Réalisation des analyses et essais au laboratoire	Normal	Regret de dechet Solide	Dechets solide apres décontamination	Regret non contrôlé	pollution	2	4	8	Y	Contrat avec une société pour récupération et rejet de déchets	1	4	4	
		Urgence	Produits chimiques	fuites dans le réseau d'assainissement / Collecte et élimination non maîtrisé / Produits non traité avant rejet	Pollution	Pollution de l'eau, de l'air et des sols La destruction des écosystèmes (animaux et végétaux) Bio-accumulation et concentration de substances dans le milieu naturel	2	2	4	Y	neutralisé avant rejet	1	2	2	
						Pollution de l'eau et/ou contamination des sols*	Contamination de nappes phréatiques la rendant impropre à la consommation voire toxique /	2	2	4	Y	neutralisé avant rejet	1	2	2
							Contamination des sols pouvant être transportée (vent, pluie) et contaminée les populations locales	2	2	4	Y	neutralisé avant rejet	1	2	2
Labo béton	Essais réalisés au laboratoire	Normal	Regret de dechet Solide	Dechets solide apres décontamination	Regret non contrôlé	pollution	2	4	8	Y	Convention pour charger les déchets et regret dans des décharges contrôlé	1	3	3	

**Tableau 12 : Analyse des risques et opportunités du contexte de l'organisme**

Obligation de conformité	Partie intéressée	Risque	Conséquence	Cotation			Y/N	Moyens de contrôle Description	Cotation		
				Gravité	vraisemblance	Criticité			Gravité	vraisemblance	Criticité
Respect des exigences QHSSE et les KPIs groupe	Groupe bureau Veritas	Dépassement des indicateurs de performances fixés par le groupe BV / Non-conformité par rapport aux exigences groupe	Impacts environnementaux non-maitrisés / Mauvaise gestion des ressources / Incohérence par rapport au système de management du groupe	4	2	8	Y	Suivi mensuel + un bilan trimestriel pour mesurer l'efficacité des actions mises en place / Révision des actions suite à des analyses de cause profondes et / ou la révision de la matrice d'évaluation des risques / Réalisation des audits internes pour contrôler le respect des exigences QHSSE améliorer le degré de conformité du système de management / La synthèse des objectifs lors de la revue de direction	2	1	2
Engagement par rapport à la politique HSE		Comportement irresponsable, des pratiques répréhensibles et manque de professionnalisme	Impacter l'image de l'entreprise et toucher à sa crédibilité / Non respect de la politique QHSE	3	1	3	Y	Formation à l'embauche des nouveaux recrutés (indiction HSE) / Sensibilisation continue de l'ensemble du personnel via Lotus Notes, les affiches, les tableaux HSE	2	1	2
Migration vers la nouvelle version 2015 et maintien de la certification ISO 14001	Groupe bureau Veritas / Organismes de certification (TUV Nord) / Clients	Suspension ou retrait de la certification ISO 14001	Impacter l'image de l'entreprise et toucher à sa crédibilité / Perte de la confiance des clients	4	1	4	Y	Evaluation périodique des objectifs / Suivi des audits internes et de revue de direction	2	1	2
Se conformer aux exigences légales, réglementaires et normes en vigueur et s'aligner aux exigences groupe et client	Autorités compétentes / Clients / Organismes d'accréditation et de certification / Groupe bureau Veritas	Manque de respect des lois et non-conformité par rapport aux normes en vigueur	Des sanctions/ perte des clients et du marché / des pénalités/ Poursuite judiciaire	4	1	4	Y	Utilisation du logiciel " key veille" pour gérer, suivre et mettre à jour les exigences réglementaires locales liées aux activités de la STC Veritas / S'aligner aux exigences groupe via l'audit interne réalisé sur le check liste groupe	2	1	2
Respecter les clauses réglementaires cités dans les clauses des contrats fournisseurs	Fournisseur	Non respect des clauses des contrats fournisseurs	Perte de confiance des fournisseurs / Résiliation des contrats	2	1	2	Y	Les audits réalisés par les fournisseurs	1	1	1
Conserver un environnement de travail sain	Collaborateurs	Contamination du milieu de travail et de son environnement	Environnement de travail contaminé / Baisse du rendement et de la productivité suite aux mauvaises conditions de travail / Apparition des maladies.../	4	1	4	Y	Contrôle périodique de la conformité des locaux de travail / Bonne gestion de déchets / Suivi médical régulier par le médecin de travail	1	1	1
Communiquer du SME de l'entreprise, ses objectifs, sa stratégie, avoir l'accès aux informations à jour liées au SME		Manque de communication / Inaccessibilité des informations	Manque d'application des exigences du SME / Manque de sensibilisation du personnel / Non impliqué dans le SME	3	1	3	Y	Un plan de communication interne est mis en œuvre via des points de sensibilisation et de formation, des affiches de sensibilisation et l'organisation des causeries périodiques	2	1	2

## Conclusion

La STC Veritas est certifiée depuis Mai 2016 selon les référentiels ISO 9001 : 2008, ISO 14001 : 2004 et OHSAS 18001.

Suite à l'évolution de la Norme ISO 14001 et l'apparition de la nouvelle version en Octobre 2015, la société tunisienne de contrôle Veritas s'est engagée à se conformer aux exigences de cette nouvelle version dans le cadre de sa dynamique d'amélioration.

Dans cette perspective, en premier lieu, une étude approfondie est effectuée pour identifier les changements apportés par la nouvelle version de la Norme, analyser les nouveaux concepts, les comprendre et déterminer comment les mettre en application.

En second lieu, une évaluation de conformité du SME actuel de la STC Veritas s'est imposée en se basant sur une check liste d'autodiagnostic qui a abouti à la détermination des écarts par rapports aux exigences de la version 2015 de la Norme ISO 14001. Les non-conformités détectées sont relatives aux articles 4, 6, 8 et 9 de cette Norme.

Ensuite, un plan de transition est mis en place afin de proposer les actions à mener pour chaque article et d'identifier les responsables et les échéances de réalisation.

Finalement, nous avons entamé la mise en place de ce plan dont les actions réalisées sont les suivantes :

- Identification des enjeux internes et externes ;
- Analyse des parties intéressées et de leurs attentes ;
- Analyses des conditions environnementales ;
- Détermination du domaine d'application ;
- Elaboration du Système de management environnemental ;
- Identification des obligations de conformités ;
- Détermination des risques et opportunités.

L'étape à venir consiste à finaliser la mise en place du plan de transition en assurant la révision des procédures opérationnelles et des informations documentées et en

prenant en considération les risques et opportunités identifiées, les enjeux internes et externes, les besoins des parties prenantes et les obligations de conformité.

Dans l'objectif de s'aligner aux exigences du groupe, un système de management intégré sera mis en place pour regrouper les volets qualité, environnement et santé et sécurité au travail, mieux harmoniser les systèmes de management, alléger la documentation et simplifier l'application. Ceci est facilité par une structure commune des trois référentiels QSE .



## Références bibliographiques

[4]. [7]. Norme internationale ISO 14001 , troisième édition 15/09/2015 : Systèmes de management environnemental — Exigences et lignes directrices pour son utilisation

[5]. BSI : ISO 14001 - Système de Management Environnemental - Guide de Transition

[6]. 'Outil d'autodiagnostic ISO 14001 :2015' consulté en Mars 2017, sur [www.utc.fr/master-qualite](http://www.utc.fr/master-qualite). Elaboré par une équipe d'étudiants (Mohamed Rezki ZENIBIR ; Sara BOUNEJMA ; Harouna BANSE ; Katterine BELTAN ; Benoit FRAPPIN)

## Références Webographies

[1]. Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation – API : <http://www.tunisieindustrie.nat.tn/fr> , consulté en Mars 2017

[2]. <https://www.universalis.fr>, consulté en mars 2017

[3]. <https://www.iso.org>, consulté en mars 2017

[8]. <http://www.key-consulting.net/>, consulté en juillet 2017

## Annexes

Réf.	Critères d'exigence des articles de la norme	Evaluations	%	Libellés des évaluations	Modes de preuve et commentaires
	<b>Tous les articles de la norme</b>		<b>96%</b>	<b>Conformité de niveau 3 : Il est nécessaire de tracer et d'améliorer les activités</b>	<b>Conforme</b>
Conformité de niveau 3 : Il est nécessaire					
<b>Art. 4 Contexte de l'organisme</b>			<b>83%</b>	de tracer et d'améliorer les activités.	<b>Convaincant</b>
<b>4,1</b>	<b>Compréhension de l'organisme et de son contexte</b>	<b>Informel</b>	<b>60%</b>	<b>Conformité de niveau 2 : Il est nécessaire de pérenniser la bonne exécution des activités.</b>	
cr 1	Votre SME prend en considération l'orientation stratégique de l'organisme (culture d'entreprise, obligations de conformité, les activités de l'entreprise)	Plutôt Vrai	75%	Niveau 3 : L'action est formalisée et réalisée.	Une évaluation de risque a été mis en place pour répondre aux exigences de la présente norme, clients, groupe et toutes tierce partie à travers le registre HSE (HSE R01) mais elle n'est pas tenue à jour
cr 2	Votre SME prend en considération les enjeux qui peuvent influencés ou être influencés par l'organisme y compris les conditions d'environnement.	Plutôt Faux	45%	Niveau 2 : L'action est réalisée quelques fois de manière informelle.	Les enjeux internes et externes ne sont pas déterminés : politique, culturel, sociale, démarche sociale de l'entreprise, maîtrise de certaines technologies
<b>4,2</b>	<b>Compréhension des besoins et des attentes des parties intéressées</b>	<b>Convaincant</b>	<b>75%</b>	<b>Conformité de niveau 3 : Il est nécessaire de tracer et d'améliorer les activités.</b>	
cr 3	Les parties intéressées et pertinentes pour votre SME sont définies ainsi que leurs exigences obligatoires	Plutôt Vrai	75%	Niveau 3 : L'action est formalisée et réalisée.	Une communication proactive avec les parties intéressées et organismes externes pour rassembler leurs besoins et leurs attentes. Leurs exigences obligatoires sont bien identifiés. Il convient d'identifier les parties intéressées et de déterminer les interactions entre elles
<b>4,3</b>	<b>Détermination du domaine d'application du système de management</b>	<b>Conforme</b>	<b>96%</b>	<b>Conformité de niveau 4 : BRAVO ! Maintenez et communiquez vos résultats.</b>	
cr 4	Le périmètre géographique et organisationnel du SME est défini	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Le périmètre géographique est défini et tracé dans le manuel qualité
cr 5	Les points 4.1 et 4.2 sont respectés	Plutôt Vrai	75%	Niveau 3 : L'action est formalisée et réalisée.	Des améliorations demandées sur les points 4.1 et 4.2
cr 6	Les fonctions et les limites physiques sont prises en considération	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Les fonctions clés sont définies dans le manuel qualité et l'organigramme, les responsabilités sont détaillées dans les fiches de poste
cr 7	Les activités, les produits et les services de l'organisme sont pris en considération	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Oui et ce via l'évaluation de risque. La stcv définie et met en place des procédures opérationnelles pour contrôler ses opérations et activités pour lesquelles des impacts environnementaux ont été identifiés. Les éléments identifiés dans la matrice d'identification des risques sont gérés par le biais de procédures de contrôle opérationnelles
cr 8	L'autorité, la capacité de maîtrise et d'influence de l'organisme sont prises en compte dans le SME	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Les rôles, responsabilités et autorités des postes clés sont définies et documentés dans la MPI01 et détaillées dans les fiches de poste

Réf.	Critères d'exigence des articles de la norme	Evaluations	%	Libellés des évaluations	Modes de preuve et commentaires
cr 9	Le domaine d'application du SME est une information documentée et communiqué aux parti	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réali	Le champs d'application de la présente norme a été défini avec la collecte des exigen
<b>4,4</b>	<b>Système de management environnemental</b>	<b>Convaincant</b>	<b>87%</b>	<b>Conformité de niveau 3 : Il est nécessaire de tracer et d'améliorer les activités.</b>	
cr 10	L'organisme tient à jour et améliore d'une façon continue son SME qui est conforme au niveau d'exigences de la norme ISO 14001	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	La stcv définie un processus de surveillance et mésurage des procédures, de plus, les audits internes et groupe visent à évaluer la conformité du SME aux exigences normatives pour assurer l'amélioration continu du système HSE
cr 11	Les points 4.1et 4.2 sont pris en compte	Plutôt Vrai	75%	Niveau 3 : L'action est formalisée et réalisée.	Des améliorations demandées sur les point 4.1et 4.2
Conformité de niveau 4 : BRAVO !					
<b>Art. 5 Leadership</b>		<b>100%</b>		Maintenez et communiquez vos résultats.	<b>Conforme</b>
<b>5,1</b>	<b>Leadership et engagement</b>	<b>Conforme</b>	<b>100%</b>	<b>Conformité de niveau 4 : BRAVO ! Maintenez et communiquez vos résultats.</b>	
cr 12	La direction fait preuve de leadership en assumant la responsabilité et l'efficacité du SME	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Oui. Elle défine la politique HSE en accord avec la politique groupe
cr 13	La direction s'assure que la politique et les objectifs environnementales sont compatibles avec l'orientation stratégique et le contexte de l'entreprise	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	"
cr 14	La direction s'assure que les exigences du SME sont intégrées aux exigences du processus interne de l'organisme	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	"
cr 15	La direction fournit les ressources nécessaires pour le SME de l'organisme	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Fournir les ressources (financières et autres) à l'établissement, pour la mise en place et le maintien du système HSE
cr 16	La direction sensibilise sur l'importance d'un SME efficace et conforme aux exigences et encourage ainsi tout le personnel à y contribuer	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Veille à la sensibilisation et l'exécution de son SME à travers le RQHSE de la société
cr 17	La direction s'engage pour promouvoir l'amélioration continue	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	
cr 18	La direction soutient les autres rôles managériaux pertinents	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	

<b>5,2</b>	<b>Politique</b>	<b>Conforme</b>	<b>100%</b>	<b>Conformité de niveau 4 : BRAVO ! Maintenez et communiquez vos résultats.</b>	
cr 19	La politique environnementale est appropriée à la culture de l'organisme	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Une politique HSE, alignée à la politique groupe, est mis en place et elle fait l'objet d'une revue annuelle lors de la revue de la direction, elle est affichée, communiquée et comprise par l'ensemble du personnel
cr 20	La politique environnementale fournit un cadre des objectifs environnementaux de l'organisme	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	
cr 21	La politique environnementale inclut la protection de l'environnement (utilisation des ressources durables, protection de la biodiversité et des écosystèmes) et de prévention de la pollution (adaptation au changement climatique).	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	
cr 22	La politique environnementale inclut l'engagement de respecter les obligations de conformité	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	
cr 23	La politique environnementale inclut l'engagement pour l'amélioration continue du SME	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	
cr 24	La politique du SME est documentée et communiquée aux parties intéressées	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	
<b>5,3</b>	<b>Rôles, responsabilités et autorités au sein de l'organisme</b>	<b>Conforme</b>	<b>100%</b>	<b>Conformité de niveau 4 : BRAVO ! Maintenez et communiquez vos résultats.</b>	
cr 25	Les responsabilités des rôles pertinents sont attribuées et communiquées au sein de l'organisme	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Les rôles, responsabilités et autorités des employés sont définis et documentés à travers un organigramme nominatif et une description des postes clés
<b>Réf.</b>	<b>Critères d'exigence des articles de la norme</b>	<b>Evaluations</b>	<b>%</b>	<b>Libellés des évaluations</b>	<b>Modes de preuve et commentaires</b>
cr 26	L'attribution des responsabilités permet au SME d'être conforme aux exigences de l'ISO 14001 et de rendre compte de sa performance à la direction	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Conformément à la paragraphe 05 de manuel
Conformité de niveau 4 : BRAVO !					
<b>Art. 6 Planification</b>			<b>95%</b>	Maintenez et communiquez vos résultats.	<b>Conforme</b>
<b>6,1</b>	<b>Actions à mettre en œuvre face aux risques et opportunités</b>	<b>Convaincant</b>	<b>89%</b>	<b>Conformité de niveau 3 : Il est nécessaire de tracer et d'améliorer les activités.</b>	
cr 27	Les enjeux internes et externes du SME sont déterminés	Plutôt Faux	45%	Niveau 2 : L'action est réalisée quelques fois de manière informelle.	Les enjeux internes et externes ne sont pas déterminés
cr 28	Les parties intéressées pertinentes pour le SME, leurs exigences et leurs attentes sont définies.	Plutôt Vrai	75%	Niveau 3 : L'action est formalisée et réalisée.	Partiellement conforme vu que les enjeux internes et externes ne sont pas démontrés
cr 29	Les risques et opportunités sont pris en compte au niveau stratégique et opérationnel et sont documentés.	Plutôt Vrai	75%	Niveau 3 : L'action est formalisée et réalisée.	Une évaluation de risque a été mis en place pour répondre aux exigences de la présente norme, clients, groupe et toutes tierce partie à travers le registre HSE (HSE R01); cette matrice nécessite une mise à jour pour répondre aux exigences des parties internes et externes
cr 30	Les situations d'urgence potentielles y compris celles susceptibles d'avoir un impact environnemental sont déterminées et communiqués au sein de l'organisme.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	La stcv a définie le processus de réponse d'urgence dans la procédure HSE PR06 qui prépare et vise à prévenir et à minimiser les impacts sur l'Homme et l'environnement

cr 31	La perspective de cycle de vie des produits est prise en compte dans le SME.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	
cr 32	Les changements et évolutions au niveau des activités, des produits et des services sont pris en compte.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Chaque changement et évolution au niveau des activités doit procéder par une évaluation de risque conformément aux procédures groupe. Cette évaluation doit être transmise au groupe pour validation
cr 33	Les informations documentées sont mises à jour.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	
cr 34	L'organisme détermine les obligations de conformité et veille à ce qu'elles soient respectées (mise en œuvre, tenue à jour, améliorations).	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	La procédure HSE PR02 est mis en place pour l'identification et l'évaluation de toute exigence
cr 35	Les actions curatives associées au SME sont planifiées.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	
cr 36	Les actions associées au SME ont intégrées et évaluées au sein de l'organisme.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réal	Le suivi des actions SME est assuré à travers des KPI mesurables pour contrôler l'efficacité des actions mis en place d'une façon trimestrielle
<b>6,2</b>	<b>Objectifs environnementaux et planification pour les atteindre</b>	<b>Conforme</b>	<b>100%</b>	<b>Conformité de niveau 4 : BRAVO ! Maintenez et communiquez vos résultats.</b>	
cr 37	Les objectifs environnementaux sont en cohérence avec la politique environnementale de l'organisme.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	
cr 38	Les objectifs du SME sont communiqués, surveillés et mis à jour.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Des objectifs SMART (spécifiques, mesurables, réalisables, réalistes, à une date limitée) liés aux orientations stratégiques sont mis en place et suivi par des indicateurs de performance pour assurer la processus d'amélioration continu
cr 39	Les informations documentées sur les objectifs sont documentées et tenues à jour.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réal	A travers la procédure HSE PR03. Périodiquement, les changements sont planifiés pour tenir compte de tout changement conséquent permettant d'atténuer les effets néfastes
cr 40	Les ressources et les responsabilités nécessaires à la mise en place du SME sont déterminées.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Oui, de plus elle est périodiquement évaluée pour de nouvelles nécessités
cr 41	Les résultats et l'avancement de la réalisation des objectifs sont surveillés par des indicateurs de mesure.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	
cr 42	L'intégration des actions destinées à atteindre les objectifs environnementaux dans les processus métier dans les processus métiers est prise en compte.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	

Conformité de niveau 4 : BRAVO !

**Art. 7 Support**

**100%** Maintenez et communiquez vos résultats.

**Conforme**

Réf.	Critères d'exigence des articles de la norme	Evaluations	%	Libellés des évaluations	Modes de preuve et commentaires
<b>7.1+7.2</b>	<b>Ressources et Compétences</b>	<b>Conforme</b>	<b>100%</b>	<b>Conformité de niveau 4 : BRAVO ! Maintenez et communiquez vos résultats.</b>	
cr 43	Les ressources mis en place par l'organisme pour le maintien de l'amélioration continue ont été mis à disposition. (Personnel, infrastructure, financement..etc.)	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	
cr 44	Les personnes avec une responsabilité sur les performances environnementales ont les compétences nécessaires pour mener à bien leur activité.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	La STCV a désigné un responsable QHSE et des correspondants HSE formés pour la réalisation de ces tâches. De plus, pour certains activités un personnel qualifié, formé est supervisé par un personnel d'encadrement est désigné pour la réalisation des tâches spécifiques
cr 45	Ces compétences sont garanties par des formations ou des expériences appropriées qui ont été identifiés pour les aspects environnementaux	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Un planning de formation spécifique par activité est défini, appliqué et suivi via les évaluations à chaud et à froid pour évaluer et mesurer l'efficacité de chaque formation réalisée / Les preuves de formation sont documentés, classés et archivés dans chaque dossier personnel
cr 46	Des activités Sont réalisées pour acquérir les compétences et leur efficacité est évaluée.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	"
cr 47	Les preuves de compétences du personnel sont conservés (diplômes, attestations de formation, preuves d'expériences..etc.)	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	"
<b>7,3</b>	<b>Sensibilisation</b>	<b>Conforme</b>	<b>100%</b>	<b>Conformité de niveau 4 : BRAVO ! Maintenez et communiquez vos résultats.</b>	
cr 48	Un système de sensibilisation à la politique environnementale pour tous les travailleurs de l'organisme, internes ou externe, a été mis en place (journées de sensibilisation, pancartes, posters, signaux..etc.).	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	La politique est affichée, communiquée et comprise par l'ensemble du personnel
cr 49	Les personnes avec des postes à risque pour les aspects environnementaux ont été sensibilisées sur l'importance de leur collaboration et leur poste de travail.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Des formations spécifiques et des simulations en situations d'urgence sont périodiquement effectuées
cr 50	Tout le personnel a été impliqué à niveau individuel pour l'amélioration du SME, a été informé sur les conséquences négatives potentielles suivies du non respect des exigences, incluant les obligations de conformité.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Des sessions de sensibilisation et de formation sont organisées pour l'ensemble du personnel

7,4	Communication	Conforme	100%	Conformité de niveau 4 : BRAVO ! Maintenez et communiquez vos résultats.	
cr 51	L'organisme a mis en place un processus de communication et a établie les sujets sur quand	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Une communication interne ascendante est organisée. De plus , les alertes sécurité de groupe font partie de la communication interne. Ce processus est définie dans la procédure HSE PR05
cr 52	L'organisme a pris en compte les obligations de conformité quand il a établie ses processus de communication et assure la réponse et la cohérence de la communication et informations générées avec le SME.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réal	Une communication est organisé avec les parties intéressé afin d'identifier leurs attentes et déterminer les obligations de conformité
cr 53	L'organisme a mis en place un système de documentation sur les preuves de communications réalisé.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	
cr 54	L'organisme effectue des communications en interne à tous les niveaux, en particulier quand il y a un changement dans le SME, et s'assure que les processus de communication effectué contribuent à l'amélioration continue.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réal	
cr 55	L'organisme effectue des communications sur les informations pertinentes en externe sur son SME.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Une procédure de communication HSE PR05
7,5	Informations documentées	Conforme	100%	Conformité de niveau 4 : BRAVO ! Maintenez et communiquez vos résultats.	
cr 56	L'organisme veille à assuré l'identification et description correcte (titre, date, auteur, numéro de référence par exemple), choix du format (langue, version logicielle, graphique par exemple) et support (électronique, papier par exemple) du système	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réal	La documentation en vigueur est mise à disposition, sécurisée est gérée par le RQHSE (sur un dossier de partage). Procédure de maitrise de document HS PR11
cr 57	La revue effectué est approprié a l'approbation des informations documentés	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Procédure de maitrise de document HSE PR11
cr 58	L'organisme maitrise et assure la disponibilité du système documentaire quand et là où c'est nécessaire.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Procédure de maitrise de document HSE PR11

Réf.	Critères d'exigence des articles de la norme	Evaluations	%	Libellés des évaluations	Modes de preuve et commentaires
cr 59	L'organisme protège convenablement le système documentaire contre toute utilisation frauduleuse, vol qui entraîne une perte d'intégrité.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Les droits d'accès sont identifiés suivant les besoins et les différents niveaux du personnel
cr 60	L'organisme maîtrise la distribution, l'accès, la récupération et l'utilisation du système documentaire.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	La STCV a développé des procédures opérationnelles pour l'environnement gérées de la même façon que le système de documentation et conformément à la procédure HSE PR11
cr 61	L'organisme maîtrise le stockage, la protection, la préservation et la lisibilité du système documentaire.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	
cr 62	L'organisme maîtrise les modifications effectuées sur le système documentaire	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	
cr 63	L'organisme maîtrise la conservation et l'élimination de données du système documentaire.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Les documents sont conservés aussi longtemps que requis, puis éliminés d'une façon appropriée s'ils ne sont plus utilisés
cr 64	L'organisme identifie et maîtrise les informations documentées -jugés pertinentes- d'origine externe.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Conformément à la paragraphe 04.3 de la procédure HSE PR11
Conformité de niveau 4 : BRAVO !					
<b>Art. 8 Réalisation des activités opérationnelles</b>			<b>98%</b>	Maintenez et communiquez vos résultats.	<b>Conforme</b>
<b>8,1</b>	<b>Planification et maîtrise opérationnelles</b>	<b>Conforme</b>	<b>96%</b>	<b>Conformité de niveau 4 : BRAVO ! Maintenez et communiquez vos résultats.</b>	
cr 65	L'organisme établit, met en œuvre, maîtrise et tient à jour les processus nécessaires pour satisfaire aux exigences relatives au système de management environnemental.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	
cr 66	L'organisme réalise les actions identifiées en 6.1 et 6.2, en établissant des critères opérationnels.	Plutôt Vrai	75%	Niveau 3 : L'action est formalisée et réalisée.	Des procédures opérationnelles sont mises en place pour évaluer et améliorer le système.
cr 67	L'organisme maîtrise les modifications prévues, analyse les conséquences des modifications imprévues et mène des actions pour limiter tout effet négatif et s'assure que les processus externalisés sont maîtrisés ou influencés, en définissant le type et le degré de maîtrise au sein du SME.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Les changements sont planifiés et contrôlés à un intervalle raisonnable en prenant compte des mesures pour atténuer les effets néfastes.
cr 68	L'organisme établit des moyens de maîtrise, de façon appropriée, pour s'assurer que son ou ses exigences environnementales sont prises en compte en prenant en considération chaque phase de son cycle de vie.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Les changements sont planifiés et contrôlés à un intervalle raisonnable en prenant compte des mesures pour atténuer les effets néfastes. La procédure mesure et surveillance HSE PR08



cr 69	L'Organisme détermine et communique de façon appropriée sur son ou ses exigences environnementales relatives à l'acquisition de produits et services et ses fournisseurs externes, y compris les sous-traitants.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Les changements sont planifiés et contrôlés à un intervalle raisonnable en prenant compte des mesures pour atténuer les effets néfastes. La procédure mesure et surveillance HSE PR09
cr 70	L'Organisme fournit des informations sur les impacts environnementaux significatifs potentiels liés au transport ou à la livraison, l'utilisation, traitement en fin de vie et à l'élimination finale de ses produits et services	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	La procédure PR01 est mise en place pour l'évaluation des risques HS et les impacts environnementaux associés aux différentes activités de la STCV avec la notation de leur criticité, De plus, la stcv a mis en place des procédures pour l'élimination et le traitement des produits et matières inutiles
cr 71	L'organisme tient à jour des informations documentées dans une mesure suffisante pour avoir l'assurance que les processus ont été réalisés comme prévu.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	
<b>8,2</b>	<b>Préparation et réponse aux situations d'urgence</b>	<b>Conforme</b>	<b>100%</b>	<b>Conformité de niveau 4 : BRAVO ! Maintenez et communiquez vos résultats.</b>	
cr 72	L'organisme établit, met en œuvre et tient à jour les processus nécessaires pour se préparer	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	La stcv a mis en place une procédure pour les situations d'urgence afin de gérer les risques et les situations d'urgence. C'est la procédure PR06
cr 73	L'organisme prépare sa réponse en planifiant des actions pour prévenir ou atténuer les impacts environnementaux négatifs dus aux situations d'urgence	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	A travers la procédure PR 06 et des simulations si s'avère nécessaire
<b>Réf.</b>	<b>Critères d'exigence des articles de la norme</b>	<b>Evaluations</b>	<b>%</b>	<b>Libellés des évaluations</b>	<b>Modes de preuve et commentaires</b>
cr 74	L'organisme répond aux situations d'urgence réelles et entreprend des actions pour prévenir ou atténuer leurs conséquences, appropriées à l'ampleur de l'urgence et à l'impact environnemental potentiel, et soumet périodiquement à essai les actions de réponse planifiées lorsque cela est réalisable	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	A travers la procédure PR 06 et des simulations si s'avère nécessaire
cr 75	L'organisme revoit et révisé périodiquement le ou les processus ainsi que les actions de réponse planifiées, notamment après la survenue de situations d'urgence ou la réalisation d'essais.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Après chaque simulation et/ou une nouvelle de risque, un plan d'action est mis en place pour le suivi de l'efficacité des actions prises
cr 76	L'organisme fournit des informations et des formations pertinentes relatives à la préparation et à la réponse aux situations d'urgence, de façon appropriée, aux parties intéressées pertinentes, y compris les personnes effectuant un travail sous le contrôle de l'organisme.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Des formations spécifiques et des simulations en situations d'urgence sont périodiquement effectuées

Conformité de niveau 4 : BRAVO !

Art. 9 Évaluation des performances

98%

Maintenez et communiquez vos résultats.

Conforme

9,1	Surveillance, mesure, analyse et évaluation	Conforme	100%	Conformité de niveau 4 : BRAVO ! Maintenez et communiquez vos résultats.	
cr 77	L'organisme surveille, mesure, analyse et évalue sa performance environnementale en déterm	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réali	Oui à travers le tableau de bord, la revue des processus et de la direction . Le processus est défini dans la procédure mesure et surveillance PR07
cr 78	L'organisme détermine les méthodes de surveillance, de mesure, d'analyse et d'évaluation, s	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réali	Oui à travers le tableau de bord, la revue des processus et de la direction . Le processus est défini dans la procédure mesure et surveillance PR07
cr 79	L'organisme détermine les critères selon lesquels l'organisme évalue sa performance environnementale, ainsi que les indicateurs appropriés.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Le processus est défini dans la procédure mesure et surveillance PR07
cr 80	L'organisme détermine quand la surveillance et la mesure doivent être effectuées et quand le	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réali	Un reporting est transmis au resp qualité Afrique par l'outil IAM , de plus, une analyse de causes profondes est déployée pour prévoir des actions efficaces afin de remédier aux incidents et éviter leur
cr 81	L'organisme s'assure que des équipements de surveillance et de mesure étalonnés ou vérifiés sont utilisés et entretenus de manière appropriée.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Un contrat de maintenance est établi pour la surveillance des équipements et matériel laboratoire, de plus, tous les équipements nécessitant un étalonnage périodique sont regroupés dans un tableau de suivi et étalonnage. De plus, une fiche de vie est affectée pour chaque équipement ou matériel
cr 82	L'organisme évalue sa performance environnementale, ainsi que l'efficacité du système de management environnemental.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	A travers les audits internes, externes et groupe
cr 83	L'organisme communique les informations pertinentes relatives à sa performance environnementale en interne et en externe et conserve des informations documentées pertinentes comme preuves des résultats de surveillance, de mesure, d'analyse et d'évaluation.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Conformément à la paragraphe 4.4 de la procédure PR007
cr 84	L'organisme établit, met en œuvre et tient à jour les processus nécessaires à l'évaluation du respect de ses obligations de conformité	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	
cr 85	L'organisme détermine la fréquence à laquelle la conformité sera évaluée, évalue la conformité et entreprend des actions si nécessaire pour maintenir la connaissance et la compréhension de son état de conformité.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réali	Cette procédure est revue annuellement et plus fréquemment si demandé
cr 86	L'organisme conserve des informations documentées comme preuves du ou des résultats d'évaluation de la conformité.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Des enregistrements des points soulevés lors d'audits et des actions associées aux audits

9,2	Audit interne	Conforme	100%	Conformité de niveau 4 : BRAVO ! Maintenez et communiquez vos résultats.	
cr 87	L'organisme réalise des audits internes à des intervalles planifiés pour fournir des informations permettant de déterminer s'il est conforme aux propres exigences du SME et de la présente Norme internationale.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réali	Un planning d'audits internes est mis en place, approuvé par la direction générale, diffusé à tout le personnel et réalisé en respectant les dates prévisio nnelles
cr 88	Le SME est efficacement mis en œuvre et tenu à jour.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	
cr 89	L'organisme établie, met en œuvre et maintient un ou des programmes d'audit interne couvrant notamment la fréquence, les méthodes, les responsabilités, les exigences de planification et le compte rendu de ses audits internes.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réali	Un planning d'audits internes est mis en place, approuvé par la direction générale, diffusé à tout le personnel et réalisé en respectant les dates prévisio nnelles
Réf.	Critères d'exigence des articles de la norme	Evaluations	%	Libellés des évaluations	Modes de preuve et commentaires
cr 90	L'organisme prend en considération l'importance environnementale des processus concernés lors de l'établissement du programme d'audit interne, les changements ayant une incidence sur l'organisme, et les résultats des audits précédents.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réali	
cr 91	Lors de l'établissement du programme d'audit interne, l'organisme définit les critères d'audit, le domaine d'application de chaque audit, sélectionner des auditeurs et réalise des audits pour assurer l'objectivité et l'impartialité du processus d'audit.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réali	Une liste des auditeurs interne qualifiés est disponible
cr 92	Lors de l'établissement du programme d'audit interne, l'organisme conserve des informations documentées et veille à ce que les résultats des audits soient rapportés à la direction concernée.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réali	Après chaque audit interne, le rapport d'audit est diffusé au personnel audité ainsi que
9,3	Revue de direction	Conforme	94%	Conformité de niveau 4 : BRAVO ! Maintenez et communiquez vos résultats.	
cr 93	La direction de l'organisme procède à la revue du SME mis en place, à des intervalles planifiés, afin de s'assurer qu'il est toujours approprié, adapté et efficace.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Annuellement, une revue de direction est réalisée
cr 94	La revue de direction prend en compte l'état d'avancement des actions décidées à l'issue des revues de direction précédentes.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Aucours de la revue de direction, une évaluation de l'avancement des actions décidées est réalisée systématiquement
cr 95	La revue de direction prend en compte les modifications des enjeux externes et internes pertinents pour le SME.	Plutôt Faux	45%	Niveau 2 : L'action est réalisée quelques fois de manière informelle.	A ce jour, la stcv n'a pas réalisé la revue de direction conformément à la nouvelle version
cr 96	La revue de direction prend en compte les modifications des besoins et attentes des parties intéressées, y compris des obligations de conformité.	Plutôt Vrai	75%	Niveau 3 : L'action est formalisée et réalisée.	A ce jour, la stcv n'a pas réalisé la revue de direction conformément à la nouvelle version
cr 97	La revue de direction prend en compte les modifications des aspects environnementaux significatifs, les modifications des risques et opportunités et le niveau de réalisation des objectifs environnementaux.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réali	Les points d'entrée et de sortie de la revue de direction sont respectés dans la majorité mais à ce jo ur la stcv n'a pas réalisé la revue de direction conformément à la nouvelle version
cr 98	La revue de direction prend en compte les informations sur la performance environnementale de l'organisme, y compris les tendances concernant les non-conformités et les actions correctives.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réali	
cr 99	La revue de direction prend en compte les résultats de la surveillance et de la mesure, le respect de ses obligations de conformité, les résultats d'audit, l'adéquation des ressources, les communications pertinentes provenant des parties intéressées, y compris les plaintes et les opportunités d'amélioration continue.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	

cr 100	Les éléments de sortie de la revue de direction incluent les conclusions sur la pertinence, l'adéquation, l'efficacité continue du système de management environnemental et les décisions relatives aux opportunités d'amélioration continue.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réali	
cr 101	Les éléments de sortie de la revue de direction incluent les décisions relatives aux éventuels changements à apporter au système de management environnemental, y compris les ressources.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réali	
cr 102	Les éléments de sortie de la revue de direction incluent les actions à mener, si nécessaire, lorsque les objectifs environnementaux n'ont pas été atteints.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	
cr 103	Les éléments de sortie de la revue de direction incluent les opportunités d'amélioration de l'intégration du système de management environnemental avec d'autres processus métiers, si nécessaire.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réali	
cr 104	Les éléments de sortie de la revue de direction incluent les éventuelles implications pour l'orientation stratégique de l'organisme.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	
cr 105	L'organisme conserve des informations documentées comme preuves des éléments de sortie des revues de direction.	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	
Conformité de niveau 4 : BRAVO !					
<b>Art. 10 Amélioration</b>		<b>100%</b>		Maintenez et communiquez vos résultats.	<b>Conforme</b>
<b>10,1</b>	<b>Généralités</b>	<b>Conforme</b>	<b>100%</b>	<b>Conformité de niveau 4 : BRAVO ! Maintenez et communiquez vos résultats.</b>	
cr 106	L'organisme détermine les opportunités d'amélioration (points 9.1, 9.2, 9.3) et réalise les actions	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réali	à travers les améliorations continues et l'évaluation, mesure d'efficacité des actions
<b>10,2</b>	<b>Non-conformité et actions correctives</b>	<b>Conforme</b>	<b>100%</b>	<b>Conformité de niveau 4 : BRAVO ! Maintenez et communiquez vos résultats.</b>	
<b>Réf.</b>	<b>Critères d'exigence des articles de la norme</b>	<b>Evaluations</b>	<b>%</b>	<b>Libellés des évaluations</b>	<b>Modes de preuve et commentaires</b>
cr 107	L'organisme maîtrise les non-conformités et les corrige	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Une procédure HSE PR08 est mis en place pour la gestion des non-conformités de système HSE
cr 108	L'organisme atténue les impacts environnementaux négatifs	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	
cr 109	L'organisme évalue si une action est nécessaire en effectuant une revue de la non-conformité et analyse ses causes	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	une analyse de causes profondes est déployée pour prévoir des actions efficaces afin de remédier aux incidents et éviter leur
cr 110	L'organisme recherche si des non-conformités similaires ont été repérées ou peuvent se produire pour mettre en place des actions préventives	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	
cr 111	L'organisme examine l'efficacité des actions correctives et du SME	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	
cr 112	Les non-conformités et leurs actions correctives sont documentées	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	Les non-conformités et les actions correctives sont documentées et classés chez le resp QHSE
<b>10,3</b>	<b>Amélioration continue</b>	<b>Conforme</b>	<b>100%</b>	<b>Conformité de niveau 4 : BRAVO ! Maintenez et communiquez vos résultats.</b>	
cr 113	L'organisme améliore en continu la performance environnementale du SME	Vrai	100%	Niveau 4 : L'action est formalisée, réalisée, tracée et améliorée.	à travers les améliorations continues et l'évaluation, mesure d'efficacité des actions et objectifs mis en place

